ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE MENSUELLE
DE
L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
DE PARIS

Publiée par les Professeurs

DEUXIÈME ANNÉE — III — 15 MARS 1892

SOMMAIRE

André Lefèvre. — RACES, PEUPLES, LANGUES DE L'AFRIQUE.

Georges Hervé. — L'INDICE CÉPHALIQUE EN FRANCE PENDANT LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE.

Chronique préhistorique, par G. DE MORTILLET (*avec 2 gravures*).

VARIA. — Les cours de l'École. — Vaccination contre les morsures de serpents (*A. B.*). — L'origine des Kangourous (*avec 1 gravure*). — Subventions de l'Association française. — Statuette hallstattienne (*A. de M., avec 1 gravure*). — Ethnologie européenne (*Ab. H.*). — Cas d'hémimélie (*Dehoux, avec 1 gravure*). — Musée de l'École. — En Islande. — L'Homme.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1892

La **Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris** paraît le 15 de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8° raisin (32 pages) renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon, qui forme un tout par elle-même, est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des notes et des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Ab. Hovelacque, 38, rue du Luxembourg, Paris;

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 15 janvier) pour tous pays. . . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

On s'abonne à la librairie Félix Alcan, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Il sera rendu compte de tous les ouvrages déposés en double exemplaire au Bureau de la Rédaction, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

		MM.	
Lundi,	4 heures.	*G. de Mortillet*.....	Anthropologie préhistorique.
—	5 —	*Mathias Duval*.....	(*Sera annoncé ultérieurement*).
Mardi,	3 —	*Fr. Schrader*.....	Anthropologie géographique.
—	4 —	*André Lefèvre*.....	Linguistique et ethnographie.
—	5 —	*Georges Hervé*.....	Ethnologie.
Mercredi,	4 —	*J.-V. Laborde*.....	Anthropologie biologique.
—	5 —	*Mahoudeau*.....	Anthropologie zoologique.
Vendredi,	4 —	*Bordier*.....	Géographie médicale.
—	5 —	*Manouvrier*.....	Anthropologie physiologique.
Samedi,	4 —	*Letourneau*.....	Histoire des civilisations.
—	5 —	*Adr. de Mortillet*....	Ethnographie comparée.

Le Directeur de l'École : Ab. Hovelacque.

Un certain nombre d'exemplaires du volume la Société, l'École et le Laboratoire d'anthropologie à l'Exposition de 1889, *sont encore en vente, au prix de cinq francs. — S'adresser soit au* Siège des trois établissements, *15, rue de l'École-de-Médecine, soit à la librairie* Félix ALCAN, *108, boulevard Saint-Germain.*

COURS D'ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE

RACES, PEUPLES, LANGUES DE L'AFRIQUE

Par André LEFÈVRE.

Nous éprouvions naguère quelque plaisir à rattacher à une même famille, les idiomes malais et polynésiens, et surtout à montrer par des exemples de récits et de poésies le parti qu'avaient su tirer de ces langues simples et douces des races diverses, inégales, mais souvent bien douées. Notre course à travers l'Afrique ne nous offrira pas, je le crains, le même genre d'intérêt; car, si l'on excepte toutefois la région méditerranéenne, égypto-berbère, l'homme africain ne s'est élevé nulle part au niveau intellectuel du Malais ou du Polynésien, et, dans ce triangle massif qui couvre trente millions de kilomètres carrés, de nombreux groupes de langues incultes forment, au premier abord, un chaos singulièrement enchevêtré. Il faudrait, pour le débrouiller, ce chaos ethnique et linguistique, y faire pénétrer les lumières de l'histoire. Mais l'histoire s'arrête au Sahara. Les deux tiers de l'immense continent s'enfoncent dans une ombre que n'ont pu dissiper certains renseignements vagues recueillis par de rares navigateurs carthaginois, rapportés par Hérodote et Diodore, ni les récits, un peu fantastiques, des commerçants arabes sur le pays des Zendj, sans doute Zanzibar et la côte de Zanguebar et des Somalis. Longtemps les voyageurs les plus hardis et les plus heureux n'ont guère dépassé les régions côtières. Enfin les grandes découvertes qui ont signalé les trente dernières années n'ont révélé aucun monument, aucun document ayant un caractère historique. Ainsi non seulement le passé de l'Afrique (au moins aussi ancien que celui du reste du monde) échappe aux civilisés de l'Occident; mais il échappe aussi aux millions de gorilles dégrossis qui pullulent et végètent sur un sol pourtant plein de richesse et de ressources.

Ces tribus, même les plus avancées, ont été frappées d'un arrêt de développement si ancien, qu'elles ne sont pas encore arrivées à cette période où les peuples soit par l'écriture, soit par quelques signes matériels, fixent le souvenir de leurs vicissitudes, et puisent dans la conscience de leur infériorité antérieure le désir et la capacité du progrès.

Le nègre africain est certainement perfectible, mais non par lui-même et dans son pays. Sa mémoire est courte, sa prévoyance presque nulle. La jouissance présente lui suffit, et la misère ou la mort ne lui causent aucun étonnement. Sa morale est dictée uniquement par son intérêt immédiat, surtout par la peur du maître. C'est l'animal dans toute la spontanéité de l'instinct. Beaucoup sont de nature douce et indolente, mais sournoise et volontiers féroce par accès. Beaucoup aussi rient volontiers, mais ils mordent de même pour peu que la faim les talonne. On ne peut faire aucun fonds sur leurs promesses et leurs serments les plus solennels. Sans doute, il y a parmi eux d'assez vaillants soldats, d'adroits chasseurs, çà et là des cultivateurs intermittents — qui laissent d'ailleurs aux femmes tout le travail, — des forgerons routiniers, enfin, surtout dans le bassin du Niger, des artisans, potiers, tisseurs, corroyeurs, autant qu'il en faut pour satisfaire les besoins limités de populations demi-nues; mais, partout, en général, de la Guinée aux grands lacs d'où sort le Nil, et du Bornou au fleuve Orange, l'intellect émoussé gît dans la même stagnation immémoriale. C'est pauvre chose que les plus ingénieux contes zoulous, et que la mythologie des Dahomiens; et l'on serait tenté de préférer à ces inepties laborieuses la naïveté famélique du Hottentot qui regarde le soleil comme un morceau de lard trop haut pendu.

Quand on a surmonté l'impression fâcheuse qui se dégage de tant de fronts étroits sur des faces camuses et lippues, de tant de corps enfumés et salis de toute sorte de graisses et d'enduits mal odorants, on aperçoit très vite des différences notables dans la conformation, la stature, la couleur, la physionomie de ces peuplades qui vivent côte à côte, en un pêle-mêle singulier, et le plus souvent sans autre frontière que la palissade ou le terrassement élevé autour de leur village. On comprend qu'il y a des intrus, conquérants soit absolus soit suzerains, des sujets dont la condition flotte entre la servitude et le vasselage; on cherche à suivre, à remonter le chemin des envahisseurs; et la distribution géographique des vainqueurs et des vaincus, surtout le degré de métissage, qui mesure la durée des rapports forcés entre les autochtones et les derniers venus, finissent par suppléer les données historiques absentes.

On entrevoit ainsi, dans un âge très reculé, le nord de l'Afrique — peut-être relié à l'Espagne et aux Canaries — bordé d'une race blanche,

les Libyens ou Berbères, qui se rencontre, dans le Delta du Nil, avec des tribus également blanches, sans doute, et venues d'Asie, Khamites et Sémites, puis, en remontant le grand fleuve, avec des peuples noirs à cheveux lisses, Noubas et Barabras. Tandis que le mélange de ces trois éléments forme la nation égyptienne — dont la couleur va du brun rougeâtre au blanc jaune, — les Libyens occidentaux, contournant et traversant le Sahara, se trouvent en présence des vrais nègres à cheveux laineux et crépus, les Yolofs et autres, qui occupent les bassins du Sénégal, du Niger, de l'Ogoué, et dont les masses épaisses résistent plus ou moins au croisement. A l'extrême orient, une autre coulée blanche, venue de la pointe de l'Arabie, prend en flanc les Noubas déjà refoulés par les progrès du peuple égyptien, et dépose sur la côte et sur le plateau abyssin les Gallas, les Somalis, les Éthiopiens diversement teintés par le métissage. Cette invasion centre-orientale a deux conséquences importantes : elle pousse vers l'ouest, de proche en proche, au sud du Sahara vers le bassin du lac Tchad, et vers la Guinée, une partie de la population nouba, déjà rougie par le sang libyen et asiatique, déjà quelque peu éveillée au contact de races supérieures; ces Noubas seront les Peuls ou Pouls — étudiés par Faidherbe — qui, répandus dans la Sénégambie et la Guinée, mêlés eux-mêmes aux Libyens méridionaux, aux Berbers sahariens, constituent la classe ou caste dominante de la Nigritie occidentale. D'autre part la pression des Arabo-Nubiens, des Gallas, des Somalis, détermine un fort mouvement vers le sud. Une grande race noire, la plus belle de toutes, aux cheveux crépus mais aux traits caucasiques, les Bantous ou Abantous — *hommes* — nommés depuis par les musulmans *Cafir*, Cafres, c'est-à-dire infidèles, cette race donc descend le long des côtes de Zanguebar, de Mozambique, peuple l'ouest de Madagascar et couvre les rives de l'océan Indien, du Zambèse à la rivière du Grand Poisson, par 34° de latitude australe; d'importantes fractions du peuple bantou remontent le grand fleuve Zambèse et gagnent même l'océan Atlantique : ce sont les Betchuanas au centre, les Damaras à l'ouest. Ces Cafres, destinés à subir tôt ou tard le joug de l'Angleterre ou des républiques libres des Boërs hollandais (Orange et Transwaal), ont pris la place d'anciens occupants, les Hottentots ou *Khoïn* et les Bochimans ou Bushmen, ceux-là, sans doute métissés, formant le gros de la population dans l'ouest de la colonie du Cap, ceux-ci réfugiés dans le désert de Kalahari, limités au nord et à l'est par les Betchuanas, à l'ouest par les Damaras et les Hottentots Namaquois, au sud par les Hottentots Griquas et la colonie du Cap.

Ni les Hottentots ni les Bochimans ne sont des nègres. On a pensé que les premiers étaient des métis de Bochimans et de Cafres, puis on

a tenté de les rattacher aux races mixtes du nord africain; mais les différences du langage et des traits rendent ces deux opinions douteuses; on a seulement constaté que les noms de lieux dans le pays cafre sont encore hottentots. Il est probable qu'avant d'être chassés par les Cafres, les Hottentots avaient eux-mêmes dépossédé les Bochimans, qu'ils désignent par le nom de *Sâb* et *Sân*, indigènes. Ces derniers intéressent par leur infimité; ils comptent parmi les plus frustes spécimens du genre *homo*. Fritsch affirme qu'en les nommant hommes des buissons, on a voulu les désigner comme des êtres intermédiaires entre l'homme et le singe. Sans abri, sans hutte — même rudimentaire, — sans chefs, sans lois, sans culte, ni cultivateurs, ni pasteurs, errants par petites hordes ou par familles isolées, ils vivent uniquement et fort mal de chasse et de pillage, de racines, de fruits, de miel, d'œufs d'autruche, de larves de fourmis, de sauterelles, de reptiles, de gommes, ramassés par les femmes. Toujours affamés, ils mangent tout ce qu'ils trouvent, et de maigres deviennent obèses en un moment, pour se dégonfler quelques heures après. Ces alternances de réplétion et d'inanition sillonnent leur peau de rides profondes où s'amasse la graisse dont ils s'enduisent, dont ils se cuirassent contre les moustiques. Ils tissent quelques nattes et fabriquent leurs armes, sans les forger toutefois; ils travaillent le fer à froid, avec des cailloux. Leur seul animal domestique est le chien. Le Bochiman est petit — 1 m. 40 — ballonné du ventre, jaune brun sale de peau. Son front est droit, mais son crâne indigent; ses cheveux rares sont roulés en petites boules ou grains de poivre; son nez est plat, sa bouche saillante; son menton fuit sous ses grosses lèvres qui ne peuvent se rejoindre. La femme est épouvantable; c'est la fameuse Vénus hottentote, qu'on voit au Muséum, fidèle moulage, comme on sait, d'une femme bochimane morte dans l'un de nos hôpitaux. Cette race pure (hélas!) et malheureuse a cependant des qualités. La mère aime ses enfants. L'homme est vif, gai, opiniâtre. Traqué par la faim, tué sans merci par les voisins plus forts dont il ne cesse d'envahir le territoire, on l'accuse d'être farouche et vindicatif. Qui ne le serait?

Nous avons fait le tour de l'Afrique. Reste le centre, le grand plateau borné à l'orient par une série de grands lacs, Nyassa, Benguéolo, Tanganika, Victoria et Albert Nianza, coupé sur l'équateur même par la vaste courbe du Congo, arrosé au nord par les affluents marécageux du Nil. C'est l'immense région traversée ou partiellement visitée par les Speke, les Livingstone, les Baker, les Stanley, les Cameron, les Brazza. Les récits de ces grands explorateurs vous sont familiers. Il y a là des fourmilières d'hommes de toutes les tailles, de toutes les nuances comprises entre le noir d'ébène et le chocolat clair, des nains

comme les Akkas, déjà figurés sur les monuments égyptiens, et qui paraissent seulement un peu moins sauvages que les Bochimans, des anthropophages comme les Niam-Niam de Schweinfürth, qu'un détail de costume a fait prendre pour des hommes à queue, des tribus vaillantes telles que les Monbouttous, enfin des ébauches de monarchies absolues, dans l'Uganda notamment. Mais nulle part il n'y a trace de ce que nous appelons civilisation, culture esthétique et intellectuelle. L'avenir de toute cette humanité inférieure, vivace pourtant et peut-être éducable si l'islam et le christianisme ne s'en disputaient l'âme inconsciente, si l'ivrognerie, le vol et le meurtre n'y étaient encouragés par les traitants arabes, avides d'ivoire et d'esclaves, cet avenir est un des grands problèmes posés devant les peuples du nord. L'Europe aura-t-elle jamais assez d'hommes pour encadrer et dégrossir ces multitudes sans initiative ; et n'aurait-il pas été beaucoup plus sage de les laisser à elles-mêmes? Voilà des problèmes dont personne parmi nous ne verra la solution.

La distribution des quatre ou cinq cents dialectes, souvent très divers, parlés en Afrique correspond à peu près au tableau si imparfait que nous venons d'esquisser. On peut les classer en six ou sept groupes assez nettement déterminés par Barth, Appleyard, Bleek, Fr. Müller, Hovelacque. Au nord règnent les langues sémitiques et khamitiques ; aux premières se rattachent l'ancien Ghez et l'Amharique ou Abyssinien moderne ; aux secondes les idiomes Berbers, l'Egyptien pharaonique et le Copte, enfin le rameau éthiopien — Somali, Galla, Bedja, Saho, Dankali, Agaou. Immédiatement à l'ouest, les langues nubiennes sont parlées sur le cours du haut Nil et dans une partie du Kordofan, par exemple le Nubien ou Kensi, le Dongolavi, le Toumalé, le Koldadji. Du lac Tchad au bassin moyen du Sénégal, sur une longueur de sept cent cinquante lieues, s'étend le Peul ou Poul, entièrement distinct des familles qu'il traverse ou côtoie. Entre l'équateur et le Sahara, les lacs du haut Nil et l'Atlantique, règnent les langues nègres, ou nigritiques, proprement dites : 1° groupe Dinka (Bari, Bongo, Chillouk, Nouer, etc.), le plus pauvre de tous, à peine sorti de la période monosyllabique ; 2° le Bornou du lac Tchad ; 3° le Haoussa du Soudan, langue assez cultivée, riche en dialectes ; 4° le Sonraï vers le grand coude du Niger ; 5° le Wolof sur le Sénégal, le Mandingue ou Malinké sur la Gambie, le Feloup en Guinée ; 6° le long du golfe de Bénin et de l'océan, le *Krou*, l'*Egbé*, l'*Ibo*. La famille la plus considérable et la mieux déterminée est la famille Cafre ou Bantou, qui s'étend sur toute l'Afrique orientale, à partir de Zanzibar, pénètre jusqu'à l'Atlantique, entre le Zambèse et le Congo, et, franchissant même l'équateur, vient confiner, dans le Gabon, aux langues guinéennes ; sa

branche orientale comprend les dialectes de Zanguebar et de Mozambique, du Zambèse et de la Cafrerie, le Souhaïli, le Zoulou et le Cafir; une seconde branche centrale est représentée par le Tékéza et le Setchuana. Au troisième rameau, appartiennent, du nord au sud, la langue de Fernando-Po, le Mpongué (Gabonais), le Dikélé, l'Isoubou, le Congo, l'Angolien et le Héréro ou Damara.

Au sud du Héréro, le Nama, le Kora, le Griqua forment le groupe hottentot, voisin lui-même des dialectes bochimans.

Avant de caractériser quelques-unes de ces langues, dont j'ai voulu au moins vous citer les noms principaux — comme pour vous familiariser avec ce monde qui, je le crains, ne vous attirera guère, — essayons de trouver entre elles quelques relations, quelques traits communs. En voici un, fort général, d'ailleurs, dans la classe agglutinante : c'est la répugnance pour l'accumulation des consonnes; l'Africain aime les syllabes terminées par des voyelles; et, dans les groupes septentrionaux ou de l'extrême sud, qui souffrent des consonnes finales, on remonte aisément à une période antérieure, où la voyelle n'était pas tombée encore. C'est ainsi que par licence poétique ou prononciation rapide, la plupart des mots italiens peuvent perdre la voyelle qui les termine. A ce point de vue euphonique et rythmique, on appelle les langues africaines *allittérales*. On se tromperait, d'ailleurs, si l'on considérait cette multiplicité des voyelles comme une garantie constante de douceur et d'harmonie. La plupart des dialectes de l'Afrique admettent des gutturales et des aspirées très dures, et surtout un grand nombre de consonnes confuses, nasales, que nos alphabets sont forcés de traduire par deux lettres : *ng*, *nk*, *nd*, *nt*, *mt*, *mb*, *mp*, et qui, très ordinairement, figurent au commencement des mots.

En tant qu'agglutinantes et allittérales, les langues africaines se rapprochent des groupes dravidien, malais, finnois et turc. Mais vous savez que ces analogies de mécanisme n'entraînent aucune parenté. C'est là une ressemblance toute morale, la marque d'un même niveau intellectuel, manifesté — au moment où les langues se sont fixées — par des procédés identiques.

L'Afrique a été un centre de production; ses types humains et ses langues, si différents entre eux, sont foncièrement autochtones. Les Méditerranéens du nord et les Sémites qui l'ont entamée à l'orient ont exercé sur les masses noires ou jaunâtres une certaine influence, mais beaucoup moins intellectuelle que physique.

Nous venons de rencontrer une sorte d'affinité générale et vague entre les vocabulaires, la crainte des rencontres de consonnes; on peut en signaler une autre, mais d'ordre grammatical. C'est une conception, assez bizarre — mais qui ne vous est pas totalement inconnue — du

genre et du nombre. Les langues africaines rangent volontiers les objets dans deux catégories, l'animé et l'inanimé. Dans l'animé, elles établissent deux divisions, qui se rapportent, non à la différence des sexes, mais à la qualité d'homme ou être intelligent et à celle de brute ou animal ; elles possèdent donc un neutre, et deux degrés correspondant à une classification rudimentaire du monde vivant, mais elles n'ont ni masculin ni féminin proprement dits. Pour ce qui est du nombre, quelques-unes ont deux pluriels, s'appliquant, l'un aux choses de même nature, l'autre à toute collectivité d'objets quelconques.

Des affinités, passons aux différences. Une seule est assez accentuée pour qu'il faille s'y arrêter avant tout, parce qu'elle divise en deux groupes irréductibles le système guinéen et le système cafre. Celui-ci place avant la racine ou le radical significatif les syllabes destinées à en nuancer ou modifier le sens; l'autre agglutine par suffixes, ou mieux postpose au radical les particules qui correspondent aux désinences substantives et verbales. La préfixation, qui n'est certes pas rare dans les langues d'Asie ou d'Europe, mais qui est, ici, exclusive de tout autre procédé formatif, constitue l'originalité du groupe bantou.

Le bochiman et le hottentot — dont la parenté, non démontrée, est cependant probable — se distinguent par une particularité de prononciation vraiment singulière, des claquements de la langue contre le palais, les joues, les dents, nommés kliks, variés et difficiles à reproduire; il y en a jusqu'à six ou sept en bochiman; le hottentot n'en a plus que quatre, dont on retrouve quelques vestiges dans certains dialectes cafres. Livingstone dit avoir reconnu des patois bochimans dans la région des lacs, bien au nord de leur patrie actuelle. De même certains auteurs pensent qu'il existe des analogies entre le hottentot et les dialectes du haut Nil. C'est de telles remarques — assez incertaines — que s'était formée l'opinion probable dont je vous entretenais tout à l'heure, sur la lente retraite des négrilles jaunes, des Bochimans, devant l'invasion bantou. L'antiquité prodigieuse de ces peuplades n'est-elle pas d'ailleurs attestée par ces claquements où l'on croit entendre certains sons produits par des singes irrités ou excités?

La langue des Bochimans proprement dits n'est guère connue ; celles des Hottentots, Bochimans métissés et quelque peu apprivoisés, ont été fort bien étudiées. La phonétique en est riche et variée. Bien qu'assez complexe en apparence, la formation des mots ne dépasse en rien le procédé agglutinant. La racine est toujours en tête, suivie des éléments dérivatifs. Ainsi étant donné que le suffixe diffère selon que le mot est sujet, régime ou vocatif, et que chaque suffixe prend lui-même trois formes correspondant au singulier, au duel ou au pluriel, il s'ensuit qu'un seul et même mot peut revêtir neuf formes dif-

férentes; mais la racine reste et donne le sens; le rôle et la fonction des divers appendices sont bien vite reconnus; et, comparé aux plus pauvres déclinaisons indo-européeunes, l'artifice hottentot devient simple et presque enfantin. Comme le chinois ou l'annamite, le hottentot renferme de nombreux homophones, c'est-à-dire des mots ayant le même son et répondant à plusieurs sens; il les distingue par l'intonation, il les chante sur un ton différent. C'est ainsi que le mot *kaib*, selon l'intonation, signifie obscurité, lieu, ou linge. L'accent aide encore à la facile intelligence de la langue; il est toujours placé sur la première syllabe — qui est la racine significative. Dans les mots composés, c'est-à-dire quand deux ou plusieurs racines juxtaposées précèdent le suffixe, l'accent reste sur le mot principal, sur la première syllabe. Le Hottentot est, comme le Bochiman, en voie de disparition; son dialecte principal, le nama, n'est pas parlé par plus de vingt mille individus.

Nous avons énuméré plus haut les principales divisions de la famille cafre. Ces dialectes remontent bien, et par le vocabulaire et par la grammaire, à une origine commune, à une langue mère dont ils ne sont que des variétés. Ce n'est pas seulement la préfixation qui en constitue l'originalité, c'est encore le caractère presque flexionnel du vocalisme. Ce groupe est, en ce point, fort en avance sur la masse des langues agglutinantes. Donnons quelques exemples de ces deux phénomènes : en cafir les préfixes du singulier sont *um* et *ili*, du pluriel *aba*, *ama*. *Ntu*, homme, donnera *um ntu*, l'homme, *aba ntu*, les hommes; *zvi*, mot, *ili zvi*, un mot, *ama zvi*, les mots. Vous voyez pourquoi le nom des Zoulous est *ama zoulou* et pourquoi l'inchoatif *ama* revient sans cesse dans les récits des voyageurs lorsqu'ils citent des peuples de l'Afrique orientale. Les suffixes casuels sont également préfixés.

Diverses formes du mot homme au singulier et au pluriel donneront une suffisante idée de la variation phonétique. Le mot est *tu* souvent nasalisé en *ntu*. Les suffixes, que nous venons de citer, sont *um* et *aba* ou *ama*. Or nous trouvons au singulier en Zoulou *umu-ntu*, en Congo *omu* ntu, en Tété *mu* nttu, en Kisambala *mu*-ntu, en Isoubou *mo*-tu; et au pluriel, respectivement, *aba*-ntu, *wa*-ntu, *ba*-tu. Le Héréro, plus doux, dit *ova*-ndu, *va*-ndu. Les *Va*-héréro ont la triste coutume de se limer les dents de devant de la mâchoire supérieure et de se faire sauter les quatre dents correspondantes de la mâchoire inférieure. C'est pourquoi leur prononciation émoussée, qui ressemble à un bégaiement d'enfant, ne comporte ni liquides, ni vraies sifflantes. *L*, *R*, *S*, *F* leur manquent, et leur *Z* oscille entre le *th* dur et le *th* mou des Anglais.

En somme, ces langues bantou, nous dit Max Müller d'après Bleek, sont généralement d'accord quant à la simplicité des syllabes, qui ne

peuvent commencer, en principe, que par une seule consonne soit précédée d'une sorte de voyelle sourde, prosthétique, débris peut-être d'un suffixe atrophié, soit double (*pt*, *kt*, *ks*), soit nasalisée, ou accompagnée du claquement de langue, ou encore suivie du *w* semi-voyelle flottant entre *woua* et *ou*. Tous ces groupes sont considérés comme simples. En outre la syllabe ne peut se terminer par une consonne. L'anglais *baptize* devient *bapitizesha*; *gold*, *igolidé*; *kamel*, *nkamela*; *bear*, *iberé*; *priest*, *mperesit*; *kirk*, *ikeriké*; *apostle*, *mposilé*; *sugar*, *isugilé*; *english*, *ama-nge-si*. Ces exemples sont donnés par Appleyard. Les différences entre le cafre et ses dialectes consistent presque toujours en changements de consonnes, parfois très inattendus. Ainsi le séchuana manque des sons *G* dur et *S* doux, que possède le cafre; en revanche, il prononce assez distinctement *R* là où le cafre n'arrive qu'à un *L* plus ou moins roulé. Le cafre préfère les moyennes *b*, *d*, *g*, *v*, *z*; le séchuana les fortes *p*, *k*, *t*, *f*, *s*. Les diphtongues consonnantes molles du cafre et du groupe *mpongué*, telles que *mb*, *ts*, se durcissent en *p*. Les dentales permutent avec les linguales.

Notons une particularité qui n'a pas dû peu contribuer à défigurer certains dialectes bantous. « Les femmes cafres, dit Appleyard, ont beaucoup de mots qui leur sont particuliers à elles seules. Cela leur vient d'un usage appelé *ukuhlonipa*, qui leur défend de prononcer les mots dans lesquels existe un son qui se trouve également dans les noms de leurs plus proches parents mâles. » Une coutume analogue, le *tépi*, qui bannit de la langue tahitienne les syllabes dont se compose le nom des rois et des reines, a existé aussi chez les anciens Cafres. Ainsi les Ama-mbalu, par respect pour leur chef *U-la-nga*, remplacèrent le mot *ilanga*, soleil, par le mot *isota*. Pour une raison semblable les Ama-gqunu-kwebi emploient le mot *'mmela*, *immela* au lieu de *'si-she-tshe*, qui est le terme général signifiant couteau. Calculez ce que de telles bizarreries ont pu produire, répétées pendant de longues générations. Il est curieux de rencontrer ces puérilités chez deux races aussi différentes que les Cafres noirs et les Polynésiens. Max Müller, poursuivant sa chimère du touranisme et du monogénisme, voit là le résultat d'on ne sait quels rapports ethniques. Pour nous ce ne sont que les effets d'un même état social et mental, du respect servile et superstitieux pour les chefs et les ancêtres. Peut-être faut-il y joindre une tendance naïve à créer des mots nouveaux, à varier, à écorcher, comme on dit, les mots anciens, tendance visible dans les divers argots ou langues factices, et constatée chez certains Américains.

Nous ne quitterons pas les Cafres, qui représentent après tout l'élément supérieur des races nègres, sans pénétrer un peu plus avant dans leur intelligence, sans montrer, par exemple, comment ils passent du

sens concret au sens figuré. C'est un phénomène bien connu et qui s'est produit chez tous les peuples. Mais on ne saurait trop souvent revenir et insister sur l'origine métaphorique du langage. *Beta*, battre, frapper, c'est punir, c'est juger; *dhle-la-na*, manger ensemble, c'est avoir des relations amicales; *fa*, mourir, être malade, languir; *hlala*, être assis, demeurer, vivre, continuer; *ihladi*, buisson, asile (souvenir des Bochimans); *ingcala*, fourmi ailée, adresse, rapidité; *inncwadi*, roseau bulbeux, livre, vase; *inja*, chien, un inférieur (chien de commissaire); *kolwa*, être satisfait, croire; *lila*, pleurer, déplorer; *mnandi*, doux au goût, au toucher, content, agréable; *gauka*, être cassé en deux, être mort ou stupéfait (casser bras et jambes); *umsila*, queue, courtisan, messager de cour, caudataire; *zidla*, se manger, être fier, se gober; *akasiboni*, il ne nous voit pas, il nous dédaigne; *nikela indhlebe*, donner l'oreille, écouter attentivement; *ukudhla ubomi*, manger la vie, vivre; *ukudhla umntu*, manger un homme, confisquer ses biens; *ukumgekeza inkloko*, casser la tête, fatiguer, ennuyer; *ukunuka umntu*, flairer quelqu'un, l'accuser de sorcellerie, épier un homme qui sent le fagot.

Les peuples bantous, nous l'avons dit, ne sont point parents du nègre guinéen, sénégambien, soudanien, par la langue. Il n'y a aucun rapport entre leur vocabulaire et les très nombreux groupes nigritiques dont nous avons cité les principaux; leur grammaire se sépare de toutes les autres par le procédé exclusif de la préfixation. Ils ont le privilège de former une famille linguistique et de se prêter aux études suivies de la grammaire comparée. Ailleurs tout n'est que dispersion, qu'isolement; plus de vingt petits groupes éparpillés en peuplades et en dialectes sans intérêt se succèdent et se mêlent, du Gabon au Maroc, du lac Tchad à l'Atlantique. Le plus central, vers le Bornou et le Kanem, a été l'objet des savants travaux du docteur Barth (1862). Mentionnons les plus importants dialectes. Le Kanuri, assez anciennement cultivé, a cinq cas et de nombreuses formes verbales; Barth lui attribue certains rapports avec l'Egyptien, le Copte et même le Finnois, mais surtout avec les langues de la côte, Odji, Fanti et Achanti. Le Tedâ, malgré la différence des pronoms, est étroitement lié au Kanuri. Le *Haoussa*, doux et sonore, appartient à une race métissée, industrieuse, évidemment supérieure aux tribus voisines; il est compris sur les marchés, à Tombouctou et jusque dans la Sénégambie; Barth a traduit en Haoussa le deuxième chapitre de Saint-Mathieu. Vous nommerai-je encore le Fufulde ou Fulfulde, le Songui, le Lógonã, le Wándalã, le Bagrimma et le Mâba, le Tibbou, le Goura, le Legbé, le Roama, le Kasm, le Gbali, et les neuf patois barbares qui se parlent à l'entour du lac Tchad?

Parmi les innombrables langues guinéo-sénégambiennes, nous contentant des noms rassemblés au début de cette leçon, nous citerons celles dont la connaissance importe le plus à notre occupation militaire : le Mandingue, Malinké, Dialonké, avec ses treize dialectes, sur la Gambie et le Niger; l'Eiwé, étudié par le missionnaire Steinmann, auquel se rapporte le Popo ou Dahomé; enfin le Wolof, Sérère, Bidschoro, etc., parlé dans le Cayor et dans le département français du Sénégal. L'Eiwé est fortement allitéral; le mot anglais *school* y devient *su-ku*; l'allemand *fenster*, *fesro*. Le Wolof présente le même caractère; il est de plus très nasal, sans cesser d'être harmonieux et rythmique. Très agglutinatif, il obtient, par divers suffixes, dix-sept voix des verbes, et plusieurs nuances dans la signification des noms, selon que l'objet est proche ou lointain.

Tout au travers du domaine Malinké est répandu le Peul ou Poul, qu'on voudrait rattacher au groupe Nubien, d'ailleurs mal connu, et par là, peut-être, à l'Egyptien antique. Mais trop de changements se sont accomplis sur un trajet d'au moins sept cent cinquante lieues, avec une largeur de cent vingt-cinq, depuis trois ou quatre mille ans, pour que ces hypothèses soient jamais confirmées. Quoi qu'il en soit, l'origine orientale de la race peule ne fait l'objet d'aucun doute. La langue est totalement étrangère aux peuples que cette race a conquis ou dominés; ce qu'elle peut avoir de commun avec le Wolof et le Sérère provient d'emprunts réciproques, surtout sensibles dans les dialectes du Poul : Foutatoro, Fouta-djallo, Bondou, Sokoto. Autant vaudrait la rattacher à l'Arabe, parce que l'Islam y a introduit, en fort grand nombre, des termes de religion, de droit, et bien d'autres.

La phonétique du Poul repousse les gutturales aspirées et aussi les chuintantes *ch* et *j*. La conception du genre est à peu près celle que nous avons indiquée tout à l'heure. Les êtres sont partagés en deux catégories, que Faidherbe a nommées le genre *hominin* et le genre brute. Ici les animaux et les choses inanimées; là, tout ce qui appartient à l'humanité. Cette distinction capitale donne à la déclinaison une certaine apparence de complication; il y a deux singuliers et deux pluriels. Les noms qui se rapportent à des êtres du genre *hominin*, substantifs, adjectifs et participes, ont tous au singulier la désinence *o*, qui n'est qu'une racine pronominale agglutinée : *gorko*, homme; au pluriel ces noms prennent le suffixe *bé* (*ils*, *elles*). S'agit-il du genre brute, le singulier est marqué soit par une voyelle, soit par *l*, ou par *am*; la désinence *o* y est rare. Le pluriel du genre brute est varié, et certaines lois euphoniques semblent jouer un très grand rôle dans l'agglutination des terminaisons au radical. Les consonnes initiales du mot au singulier peuvent permuter avec d'autres quand le mot est au

pluriel. Le verbe demeure beaucoup plus simple et laisse aisément analyser les éléments qui le composent. La syntaxe n'est pas compliquée; l'ordre des mots dans la phrase est déterminé par la succession des idées. Ainsi, le nom du possesseur est précédé du nom de la chose possédée; le régime, direct ou indirect, suit le verbe. Comme on le voit, la principale difficulté du Poul — et elle est notable — réside dans la grande variété des lois euphoniques.

Sur le flanc gauche du Poul, et non loin de son berceau probable, végète la famille Dinka, pauvre et quasi monosyllabique, qui suffit aux vrais sauvages du *Bahr-el-Abiad* et de la rive gauche du haut Nil, Bongos, Dinkas, Monbouttous, Nouers, Niam, encore anthropophages. Puis, en reculant un peu vers le nord, c'est le groupe Nouba, qu'il serait si important de connaître à fond, pour savoir s'il ne se relie pas aux dialectes libyens. Les régions qu'il occupe ont été jadis le refuge des pharaons chassés par les Hyksos; la civilisation égyptienne a remonté le Nil au-dessus de Méroë, et laissé des pyramides et des temples en ces pays rendus aujourd'hui à la barbarie. C'est de Napata que les Shabak et les Tahraka sont venus, vers la fin du VIIIe siècle avant notre ère, défendre l'Egypte énervée par la théocratie contre l'invasion assyrienne. Il y a peu d'années, dans un assez long séjour à Philae, M. Bénédite a étudié le Kensi, mais sans résultat; le dialecte va s'éteignant, et toute la langue consiste en quelques phrases douces et faciles qui suffisent aux bateliers des cataractes.

Nous avons plusieurs fois prononcé le nom du groupe Libyen, Egypto-Berber, qui a occupé et qui occupe encore en partie toute la zone méditerranéenne et la pointe orientale de l'Afrique jusqu'au sud du golfe d'Aden. Nous aurons quelques mots à en dire lorsque nous viendrons aux langues sémitiques; on le regarde en effet comme marquant la transition entre les idiomes agglutinants et flexionnels; toutefois il est resté bien plus près des premiers, et nous ne pouvons abandonner l'Afrique, sans l'avoir au moins parcourue tout entière. Nous définirons donc brièvement les trois principales branches de la famille libyenne : berbère, éthiopienne, égyptienne.

L'arabe, après le phénicien, après le grec et le latin, est venu s'emparer de tous les rivages où la langue libyque était jadis parlée par les Numides, les Gétules et les Mauritaniens. Néanmoins les dialectes ont survécu, et dans nos possessions algériennes, et dans le Maroc et la Tunisie, et, par delà le Sahara, dans le haut Soudan. Tels sont le Kabyle, le Mozabi, le Chaouya, le Zénatya (aux environs de Constantine), le Tamachek, le Touareg. La langue berbère ou amazig, car il y a entre ses vocabulaires assez d'identité pour qu'on puisse la considérer dans son ensemble, a donc encore un très vaste do-

maine, qui s'étendait naguère encore jusqu'aux Canaries, patrie des Guanches. C'est une langue rude, irrégulière, altérée par le sémitisme, mais africaine par l'emploi facultatif des préfixes et par le polysynthétisme de ses verbes; elle a, comme le basque, une voix doublement réfléchie, exprimant d'un seul mot des propositions comme « je me fie à vous, je m'en doute ». Mais le verbe n'a qu'un temps, sorte d'aoriste, auquel on prête l'idée de présent ou de futur par des procédés tout à fait accessoires. Comme exemple de préfixe facultatif, le signe du féminin est *t* : *amaher*, homme touareg; *tamaher*, femme touareg. Ce signe est le plus souvent à la fois pris et suffixé : *akli*, nègre, *taklit*, négresse; *ékahi*, coq, *t*ekahi*t*, poule. Le Berbère a été écrit; non seulement on possède quelques contes et quelques poésies dans cette langue, mais aussi on a découvert des inscriptions touareg gravées sur des rochers, avec vingt-huit caractères particuliers, évidemment d'origine sémitique, et composant peut-être l'alphabet numide signalé par Valère Maxime. Le Tamachek possède encore une écriture, assez régulière d'aspect, mais dénuée de signes pour les voyelles; il faut savoir la langue pour la lire.

Le rameau éthiopien, Galla, Bedja, Saho, Dankali et Somali, ne doit pas être confondu, paraît-il, avec les idiomes décidément sémitiques de l'Abyssinie, Tigré, Amharique et autres, qui remontent par le Ghez à l'Himyarite de la côte arabe. Quoique sémitisés, ces dialectes éthiopiens, gallaïques, d'ailleurs très peu étudiés au point de vue linguistique, appartiennent à la famille libyenne par l'emploi du signe féminin *t* qu'ils préfixent et suffixent à volonté. Notons cependant que les deux temps du Bedja et du Saho, sont exprimés d'une façon purement sémitique. L'un, l'aoriste, est indiqué par la préfixation des pronoms personnels; l'autre, le présent, par la postposition de ces pronoms. Les mêmes procédés sont employés, mais indifféremment, par le Copte, qui se sert d'auxiliaires pour distinguer les temps.

Le Copte, éteint depuis le XVIIe siècle, mais servant encore de langue sacrée à la secte monothélite, a eu, du IIe au VIIIe siècle, une littérature assez riche, fort précieuse pour les gens qui goûtent les minuties de l'exégèse chrétienne. C'était (le mot même l'indique : *ha-ka-ptah*, Αἴγυπτος, γυπτος, Copte) la forme populaire de l'Egyptien pharaonique, et c'est par le Copte qu'on est parvenu à lire les annales des Snéfrou et des Ramsès.

La découverte de l'Egyptien antique est, vous le savez, une des belles conquêtes de ce siècle, et une conquête française. Les essais de Scholtz et de Barthélemy (1775) ne présentaient que des hypothèses à peine ingénieuses. Il faut chercher dans les œuvres de Champollion le jeune, premier lecteur des hiéroglyphes (1815-1841), et de ses

successeurs Rosellini, Salvolini, Lepsius, Brugsch, de Rougé, Maspéro, les principes certains et maintenant définitifs du déchiffrement. La lecture a plus d'une fois changé; il a fallu distinguer la valeur syllabique, ou simplement alphabétique, ou encore idéographique, des caractères, contrôler l'hiéroglyphe par l'écriture hiératique plus sommaire en ses formes, et par la cursive démotique, instrument du langage des affaires et du parler commun. Il y a eu de bonne heure en Egypte deux langues, l'une sacrée, l'autre populaire, qui ne tardèrent pas à présenter des différences notables, dont la plus marquée — Lepsius l'a constatée sur l'inscription de Rosette — fut la préférence de la langue démotique pour la préfixation. Ce que les prêtres écrivaient à la suite de la racine ou du radical, signes pronominaux, affixes de temps, de nombre, de genre, le peuple aimait à le placer en tête du mot, comme dans le groupe bantou. La langue égyptienne est des plus simples : un féminin dont le signe est *t*, un pluriel en *u*, *ui*; point de cas; une proposition syntaxique où d'ordinaire le verbe occupe la première place, suivi du sujet, du régime direct, du régime indirect, puis de l'adverbe : *écrire je lettre à toi demain*; formule bien mal conçue pour l'éloquence et la poésie, et qui cependant a suffi aux emphatiques proclamations des rois, aux préceptes moraux fort purs et aux élucubrations théurgico-philosophiques consignées par les prêtres dans le Livre des morts. On a trouvé des odes triomphales, des romans et jusqu'à des livres de médecine, qui font la joie des égyptologues.

Mais ce ne sont pas ces menus détails qui importent ici, c'est la parenté aujourd'hui reconnue par Fr. Müller, par M. Maspéro, admise par M. Hovelacque, la parenté des langues libyennes avec les langues sémitiques. Dans les deux groupes, mêmes pronoms, même procédé pour la formation du pluriel par l'adjonction d'une désinence. Les deux familles ont dû se séparer à une époque où leur langue commune était encore dans une période fort peu avancée de développement. L'une s'est arrêtée, l'autre a continué sa marche vers la flexion.

Mais où se sont-elles rencontrées? Où se sont-elles quittées? Les Berbères sont-ils venus d'Asie? ou les Sémites sont-ils une population méditerranéenne qui, ayant franchi le delta du Nil, s'est répandue vers l'Arabie et vers l'Euphrate? La première opinion a pour elle le préjugé qui place en Asie l'origine de l'homme, au moins des races blanches et des races jaunes. Mais la seconde semble pouvoir s'appuyer sur les données de l'anthropologie préhistorique. La question est pendante et le champ des conjectures est ouvert.

Au reste tout est vague et obscur dans le passé inconnu de l'Afrique. Nous avons tenté d'en présenter les phases probables : au nord un

flux et un reflux de peuples blancs faisant reculer les Nubiens sur les Bantous et les Bantous sur les Bochimans et les Hottentots. A l'orient une invasion sémitique métissant les langues et les races des Gallas, des Somalis, des Abyssins, et déterminant l'exode des Peuls, à travers le Bornou et le Soudan, jusqu'à la Sénégambie. A l'extrême ouest, une descente des Maures, des Berbers, venant ajouter à la confusion des groupes et des idiomes de la Nigritie et de la Guinée. Au centre, un résidu de sauvages divers, grands ou petits, noirs ou chocolat, les Bongos, les Dinkas, les Nouers, les Niam-Niam, les Akkas, serrés entre les Nubiens et les Pouls, entre les Abyssins, les Bantous des lacs et du Congo, et les nègres de la Benoué, du bas Niger et du Gabon. Une grande civilisation dans la vallée du Nil; une demi-barbarie soit sur les côtes septentrionales, soit dans le bassin du Niger, soit sur la côte sud-orientale; partout ailleurs, toutes les nuances, tous les degrés de la misère morale et intellectuelle, de la vie végétative.

DE L'INDICE CÉPHALIQUE EN FRANCE

PENDANT LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE

Par Georges HERVÉ.

M. Philippe Salmon a eu l'heureuse idée de réunir les indices céphaliques de 337 crânes recueillis en France dans 42 stations ou groupes de stations néolithiques [1], tous crânes mesurés par des observateurs compétents, Broca, Manouvrier, Chudzinski, Durand de Gros, etc. Le relevé de M. Salmon n'est pas un inventaire complet, et on y pourrait certainement ajouter; mais, tel qu'il est, il représente un total assez important pour que, de la mise en œuvre des chiffres qui le composent, se dégagent quelques faits dont l'ethnologie de la France pourra tirer profit.

1° Si l'on ordonne tout d'abord cette série de 337 crânes suivant l'élévation croissante de l'indice céphalique, on constate que le *maximum de fréquence* [2] correspond à l'indice 74 [3], c'est-à-dire, dans la classification de Broca, à la dolichocéphalie :

Indice céphalique	Nombre de crânes	Indice céphalique	Nombre de crânes
64	2	77	22
65	2	78	27
66	2	79	18
67	1	80	12
68	7	81	14
69	11	82	10
70	21	83	7
71	21	84	9
72	28	85	6
73	27	86	»
74	36	87	1
75	28	88	2
76	22	89	1

1. *Les races humaines préhistoriques*, Paris, 1888, pp. 27-39.
2. Cf. la discussion sur les moyennes (*Bull. Soc. d'anthrop.*, 1880, p. 32 et suiv.).
3. L'indice moyen de 54 crânes néolithiques, recueillis dans la France septentrionale et mesurés par Broca, était de 75 (*Rev. d'anthrop.*, 1872, p. 423, tableau). La moyenne de nos 337 crânes tombe également sur l'indice 75, coïncidant ainsi à peu de chose près avec le maximum de fréquence.

La dolichocéphalie a été, pendant la période néolithique, la forme crânienne prédominante, celle de la très grande majorité de la population [1], qui depuis s'est trouvée remplacée en France par une population en majeure partie brachycéphale [2].

Toutefois la tendance, encore que peu marquée, à la constitution d'un second maximum correspondant à l'indice 78 (mésaticéphalie), dénote que déjà la population n'était plus homogène, qu'elle avait subi des mélanges; et nous voyons en effet la série comprendre, à côté de 275 crânes plus ou moins allongés, 62 crânes arrondis (indice de 80 ou au-dessus), soit une proportion de brachycéphales s'élevant à 18 p. 100.

2° L'influence ethnique exercée par les brachycéphales s'accuse plus nettement lorsqu'on décompose la série totale suivant la formule quinaire :

Indice céphalique.	64-70	70-75	75-80	80-85	85-90
Nombre de crânes.	25	133	117	52	10
Proportion pour cent.	7,4	39,4	34,7	15,4	2,9

Les proportions centésimales obtenues pour les séries partielles témoignent qu'entre les deux types en présence des croisements avaient fait naître une population mixte, caractérisée par un indice céphalique variant de 75 à 80. Ce groupe issu de la fusion des races n'était pas sans importance : il comprend plus du tiers des indices (34 p. 100).

On reconnaît, en outre, que l'un des deux types composants n'avait pas le crâne très long, tandis que l'autre ne l'avait pas très court : peu nombreux relativement sont les indices inférieurs à 70, exceptionnels ceux qui dépassent 84. Chez les néolithiques, dolichocéphalie et brachycéphalie se montrent donc également modérées; les formes crâniennes ne sont extrêmes en aucun sens, et l'indice des brachycéphales ne s'élève guère au-dessus de l'indice moyen de nos Bretons-Gallots. Ce n'est pas là encore le crâne fortement arrondi des Celtes auvergnats et savoyards.

3° Les 42 stations ou groupes de stations se distribuent, quant au mode de sépulture, comme l'indique le tableau ci-dessous, qui fait le départ entre les stations n'ayant fourni que des dolichocéphales et celles où il existait des brachycéphales, soit seuls, soit associés aux premiers :

1. *Dolichocéphales néolithiques* de Hamy. Cf. *Bull. Soc. d'anthrop.*, 1869, p. 92.
2. Collignon a trouvé pour 8707 Français actuels un indice moyen (céphalométrique) de 83,57. (*L'Indice céphalique des populations françaises*, 1890, p. 2.)

	A dolichocéph.	A brachycéph. ou à dolichocéph. et brachycéph. mêlés
Dolmens	12	5
Allées couvertes	1	1
Abris, cavernes, grottes sépulcrales naturelles.	8	5
Grottes sépulcrales artificielles	»	1
Grottes-dolmens	1	»
Sépultures néolithiques	1	2
Coffres néolithiques	3	»
Puits funéraires	»	1
Kjœkkenmœddings	»	1

Il n'est pas possible, on le voit, à supposer les brachycéphales moins anciens que les dolichocéphales, d'établir l'antériorité des grottes sépulcrales par rapport aux dolmens en se fondant sur le nombre relatif des dolmens et des grottes qui renferment des crânes courts. 38 grottes sépulcrales pour 100 ont donné des brachycéphales; la proportion pour les dolmens est de 29 p. 100 (de 31 p. 100 avec les allées couvertes).

Cependant si l'on recherche la proportion des brachycéphales, respectivement dans les grottes sépulcrales et dans les sépultures dolméniques où les deux formes crâniennes existent côte à côte, on trouve cette proportion plus forte d'un dixième dans les dolmens que dans les grottes : 16 crânes arrondis sur 62 pour les grottes, cavernes ou abris naturels, soit 25 p. 100; 22 brachycéphales sur 61 crânes pour les dolmens, soit 36 p. 100. Serait-ce à dire que la race à tête courte, peu nombreuse d'abord, a vu par la suite sa force augmenter ? Il faudrait, pour conclure de la sorte, démontrer préalablement que les sépultures sous les dolmens sont postérieures en date aux sépultures dans les grottes. Actuellement, en l'absence de toute donnée archéologique permettant d'assigner des âges différents aux divers modes de sépulture néolithique [1], l'infiltration progressive des brachycéphales n'est qu'une supposition vraisemblable, et on n'a pas le droit, sans pétition de principe, de classer chronologiquement les stations de la pierre polie d'après le nombre plus ou moins grand de crânes courts qui s'y rencontrent.

Un seul fait est certain jusqu'ici : les deux stations néolithiques les plus anciennes, les Baumes-Chaudes et l'Homme-Mort, n'ont livré que des dolichocéphales [2]. Il est permis d'en inférer que les dolichocéphales de la pierre polie ont précédé sur notre sol les *brachycéphales néolithiques*.

Ces derniers, comme leurs prédécesseurs, ont dû enterrer leurs morts dans les cavernes et grottes naturelles ou bien sous les dol-

1. Cf. Gabr. de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 598.
2. Cf. *Rev. mens. de l'École d'anthrop.*, 15 décembre 1891, p. 382.

mens, suivant les circonstances. Ils ont inhumé sous les dolmens, dans la Lozère [1] par exemple, où, ailleurs que sur les plateaux, la population primitive s'est longtemps maintenue sans se laisser entamer. En Seine-et-Marne, c'est de même un dolmen (Crécy-en-Brie) qui a donné des brachycéphales; une grotte sépulcrale (Avigny, à Mousseaux-lez-Bray) n'en a pas présenté. Dans l'Oise, au contraire, dans l'Aisne, les brachycéphales se rencontrent dans les grottes (Nogent-les-Vierges, Feigneux, Orrouy, Nanteuil-Vichel), tandis qu'on n'en a point trouvé sous les dolmens (Chamant, Vic-sur-Aisne).

4° A la répartition des deux formes crâniennes par départements se rattache un des points les plus intéressants de cette statistique :

	Total des dolichoc.	Total des brachyc.	Brachyc. pour 100
Morbihan-Finistère.	21	1	4,5
Aisne.....	19	1	5
Lozère.....	73	6	7,6
Seine-et-Marne	19	6	24
Saône-et-Loire.....	12	4	25
Marne.....	32	12	27
Oise.....	37	14	27
Seine-et-Oise.....	21	14	40

Onze autres départements (Meuse, Pas-de-Calais, Eure-et-Loir, Indre, Vienne, Deux-Sèvres, Dordogne, Aveyron, Ariège, Gard, Bouches-du-Rhône), pour lesquels les séries sont insuffisantes (moins de 15 crânes), ont donné ensemble 41 dolichocéphales et 4 brachycéphales seulement (Meuse, Ariège).

La conclusion est aisée à tirer. Les régions sans brachycéphales, celles qui n'en ont fourni que fort peu, comme la Lozère, comme les départements bretons, se trouvent situées au-dessous d'une ligne qui couperait la France en diagonale, du Cotentin aux Alpes-Maritimes. Les départements à brachycéphales nombreux (de 24 à 40 p. 100) sont tous des départements de l'est et de l'Ile-de-France. Il est donc absolument légitime de penser que les brachycéphales néolithiques sont venus de l'est ; qu'ayant pénétré en France par les voies de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise [2], ils se sont concentrés et agglomérés dans le bassin de la Seine, d'où sans doute ils auront rayonné sur le reste du pays.

Dans ce mouvement d'extension progressif vers l'ouest, l'influence de la race à tête courte est allée s'affaiblissant. L'ordination et la

1. Les dolmens de la Lozère comptent 24 pour 100 de brachycéphales.

2. Cette conclusion est puissamment corroborée par les recherches de E. Houzé sur l'indice céphalique des populations néolithiques de la Belgique. Les 33 crânes des cavernes d'Hastière ont un indice moyen de 79,85. (*Bull. Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. V, 1887, p. 404.)

décomposition quinaire des séries par départements montrent, en effet, que les maximums de fréquence correspondent aux indices les plus faibles dans les régions qui s'éloignent le plus de la zone brachycéphale. C'est là, en d'autres termes, que la dolichocéphalie est le plus prononcée :

Indice	64-70	70-75	75-80	80-85	85-90
Morbihan-Finistère.	41 0/0	32 0/0	23 0/0	4 0/0	»
Lozère	11	63	17	4	4 0/0
Aisne	15	45	35	5	»
Saône-et-Loire	6	37	31	19	6
Oise	2	35	35	23	4
Seine-et-Marne	»	16	60	24	»
Marne	»	23	50	25	2
Seine-et-Oise	»	23	37	37	3

Inversement, on voit la proportion des têtes courtes augmenter, d'une façon générale, en même temps que décroît celle des plus faibles indices (de 64 à 70), comme si le croisement avec les brachycéphales avait eu pour effet, non seulement de produire des mésaticéphales, mais encore d'élever l'indice des crânes allongés. Il se pourrait toutefois, et cette supposition paraîtra même plus vraisemblable, que le nombre relativement grand des très longs crânes dans la zone non brachycéphale tînt à la persistance des dolichocéphales quaternaires, à dolichocéphalie plus accusée, et à leur mélange avec les dolichocéphales néolithiques.

Il convient enfin de remarquer l'existence dans tous les départements, dans ceux-là mêmes où la population brachycéphale est le moins représentée, d'un groupe mésaticéphale (indices de 77 à 80), dont la force numérique donne à peu près la mesure de la pénétration réciproque des deux races :

	Nombre absolu des mésaticéphales	Proportion pour 100
Marne	17	38,4
Seine-et-Marne	8	32,0
Saône-et-Loire	5	31,2
Seine-et-Oise	8	22,8
Oise	11	21,5
Aisne	4	20,0
Morbihan-Finistère	4	18,2
Lozère	4	5,0

CHRONIQUE PRÉHISTORIQUE

Par Gabriel de MORTILLET.

SOMMAIRE : G. Chauvet. Congrès de Marseille. — Classification zoologico-industrielle du quaternaire. — Ladrière. Classification stratigraphique. — A. Briart. Classification d'après les considérations théoriques. — A. B. Meyer. Néphrite, jade et jadéite. — Bleicher et Gasser. Silex du lehm des environs de Colmar. — Morelli. Grottes de Pietraligure. — Schaaffhausen. Silex troués des côtes de la Manche. — Lombard-Dumas. Mégalithe sculpté de Castelnau-Valence, Gard. — Hermet. Mégalithes statues de l'Aveyron. — Mlle J. Mestorf. Tumulus du Schleswig-Holstein. — De Baye. Épées de fer norvégiennes et cimetière gaulois de la Marne. — De Loë. Cimetière romain en Belgique.

Président modèle, M. G. Chauvet a fait tirer à part le compte rendu des travaux de la section d'anthropologie de la réunion de l'Association française à Marseille [1] et l'a généreusement distribué à tous ceux qui s'intéressent à la palethnologie.

La classification des terrains et des temps quaternaires est la grande question à l'ordre du jour. On s'en est fortement occupé à Marseille, mais la discussion a roulé plutôt sur de simples détails que sur d'importantes considérations. Au fond tout le monde était d'accord qu'une bonne classification doit porter à la fois sur les œuvres de l'homme et sur la faune, en d'autres termes sur les fossiles industriels et les fossiles animaux. Dans le Nord et en Belgique où l'on s'occupe aussi beaucoup du classement quaternaire on n'est pas tout à fait de cet avis.

M. J. Ladrière, à Lille, s'absorbe dans de minutieuses recherches stratigraphiques, faites avec un soin extrême, on ne peut plus consciencieusement. C'est un modèle du genre, comme nous l'avons déjà dit dans une précédente *Chronique*. La stratigraphie est une excellente chose. Seulement quand il s'agit de couches superficielles, si meubles, si facilement altérables, d'aspect si semblable quand elles ont le même mode de formation, il est bon, indispensable même, de contrôler les données stratigraphiques par les données paléontologiques. C'est malheureusement ce que n'a pas suffisamment fait M. Ladrière, dans son grand travail [2] et dans les deux brochures qu'il vient de publier [3] sur la Hesbaye et les environs de Mons. Il

1. *Congrès de Marseille, 1891. 11e section, Anthropologie.* Paris, in-8, 25 p.
2. *Revue mensuelle de l'École*, 1891, p. 177.
3. J. LADRIÈRE, *Notes sur l'étude du terrain quaternaire en Hesbaye*, Lille, 1891, in-8, p. 339 à 344. Extrait *Annales Soc. géol. Nord*, 3 déc. 1891. — *Id.*, *Essai géologique sur le quaternaire des environs de Mons.* Lille, 1892, in-8, p. 24 à 43, 5 fig. Extrait *Ann. Soc. géol. Nord*, 20 janv. 1892.

divise le quaternaire, depuis le bassin de la Seine jusqu'aux environs de Mons, c'est-à-dire sur environ 300 kilomètres, en trois époques et pour caractéristique de ses assises il se sert volontiers de leur aspect. Ainsi dans la coupe du pont de Thieu, qu'il donne comme type du quaternaire des environs de Mons, il compose son époque moyenne de :

Limon gris avec Succinées.
Limon fendillé excessivement net.
Limon à taches noires.
Limon panaché.
Graviers moyens.

Ces divers éléments jouent un rôle dans toute la classification, surtout les limons panachés et les limons à Succinées. Les Succinées sont les seuls fossiles invoqués avec complaisance par M. Ladrière. Suivant lui elles caractérisent la couche supérieure de son quaternaire moyen. Nous ne voyons pas trop pourquoi. Car le genre Succinée — M. Ladrière ne détermine aucune espèce spéciale — a existé pendant tout le quaternaire et existe encore. On peut donc rencontrer des coquilles de ce genre dans des couches très diverses.

Un ingénieur belge, M. Alp. Briart [1], qui a pris une brillante part à la description de l'intéressante coupe de la tranchée du chemin de fer à Mesvin, vient aussi de publier une *Étude* sur le quaternaire belge. Ce travail est l'antipode de ceux que nous venons d'examiner. Tandis que M. Ladrière s'absorbe dans des observations rigoureuses de détails, M. Briart nous semble se laisser par trop emporter par sa brillante imagination. « Nous retrouvons donc, s'écrie-t-il (p. 26), chez nous la pluralité des phénomènes glaciaires. Si nous avons admis que la première extension glaciaire, celle qui a donné lieu au dépôt du limon des hauts plateaux, a été la plus importante au point de vue de l'amplitude, nous pouvons admettre que la seconde, divisée en trois sous-périodes, a probablement été de plus longue durée. » Ces deux périodes glaciaires, grâce à une « banquise » qui fermait le Pas de Calais, ont occasionné l'inondation de la basse Belgique, qui par deux fois a été ainsi transformée en lac. Pendant ces immersions, la vie terrestre disparaissait dans la contrée pour réapparaître aux moments des émersions. C'est fort ingénieux, seulement l'auteur aurait dû commencer par bien établir l'existence des glaciers et des grands lacs quaternaires de la Belgique. C'est ce qu'il a malheureusement négligé.

Passons de la géologie à la minéralogie. M. Damour a eu depuis longtemps le mérite d'étudier les principales roches employées par les populations néolithiques. Parmi ces roches, il est surtout un groupe, celui des néphrites, jade, jadéite et chloromélanite, qui a principalement attiré l'attention des palethnologues. Deux savants allemands se sont livrés à leur sujet à des recherches nombreuses et suivies, mais leurs conclusions sont diamétralement opposées, tout au moins au point de vue de l'origine de ces

1. Alp. Briart, *Étude sur les limons hesbayens et les temps quaternaires en Belgique*, Liège, 1892, in-8, 61 p., 1 tableau in-4. Extrait *Ann. Soc. géol. Belgique*, vol. XIX, *Mémoires*, 1892.

roches. M. Fischer pense qu'elles manquent en Europe et qu'elles ont été importées d'Asie. M. A. B. Meyer au contraire admet qu'il existe en Europe plusieurs gisements naturels, qui ont alimenté des centres de fabrication divers. Sous le titre de *Nouvelles recherches sur la connaissance des néphrites et jadéites* [1], il vient de publier un important mémoire. Ses conclusions sont sous le rapport de la roche brute ou naturelle, qu'on l'a signalée à tort à Leipzig (Allemagne) et à Jona (Hébrides). Qu'il y a une ligne de gisements de néphrite passant par Rügen, Sückow, Potsdam et Schwemsal, c'est-à-dire allant du N.-N.-E. au S.-S.-O. Que le bloc brut de néphrite dit Eslohe-Nephrit, des musées d'Aix, Bonn, Breslau, Halle, provient peut-être de Schwemsal. Que Saint-Marcel, le val d'Aoste et Ouchy ont fourni de véritables jadéites brutes. Une hache plate en jadéite du pays rhénan est même en jadéite de Saint-Marcel (Italie). Que la néphrite et la jadéite de la Chine proviennent toutes de l'Asie centrale et de l'Inde supérieure. Deux haches en jadéite du pays rhénan et d'Alsace ressemblent à celles du centre de l'Europe et du nord de la France. L'aspect et le caractère spécial de la roche des objets en néphrite et en jadéite démontre que cette roche est locale. Il en est de même pour le sud du Tyrol; pour l'Italie en général, mais surtout pour la Calabre, pour la Sicile; pour le Cap-Est, péninsule des Tchouktches (Asie), pour le Japon. Les aspects variés des haches en jadéite et néphrite de l'Asie Mineure dénotent même plusieurs gisements de ces roches. M. Meyer ne s'est pas occupé de la France, mais je suis arrivé aux mêmes conclusions que lui en considérant qu'en France les diverses variétés de ces roches sont spécialisées dans des districts géographiques différents.

MM. Bleicher et Aug. Gasser [2] signalent un nouveau silex dans le lehm de Soultz, haute Alsace. C'est une de ces larges et grossières lames moustériennes. Un gisement analogue tout voisin avait déjà fourni précédemment une pointe moustérienne.

M. Morelli a publié aussi *Une station lithique à Pietraligure* [3]. Il résume le préhistorique de cette localité, située en Ligurie à 76 kilomètres de Gênes. Il décrit surtout les fouilles de trois petites grottes qui lui ont procuré une faune assez abondante, entre autres la marmotte. Dans l'une il a recueilli quelques pierres taillées qu'il croit paléolithiques.

M. Schaaffhausen [4] signale un fait singulier. On transporte pour l'industrie des galets de silex des côtes de la Manche à Bonn et parmi eux se rencontrent des pierres taillées. Quelques-uns sont percés de trous fort réguliers. M. Schaaffhausen a pu constater que ces trous proviennent de la destruction de bélemnites qui avaient été enveloppées par le silex.

Revenons maintenant aux pierres sculptées dont nous avons déjà parlé

1. A. B. Meyer, *Neue Beiträge zur Kenntniss des Nephrit und Jadeit*, Berlin, 1891, in-4, 42 p., 2 pl. Extrait des publications du Musée de Dresde.

2. Bleicher et Aug. Gasser, *Note sur la découverte de silex taillés dans le lehm de Soultz*, Colmar, in-8, 4 p., 1 pl.

3. Nicolo Morelli, *Di una stazione litica a Pietraligure*, Gênes, 1892, in-8, 31 p. 3 pl. Extrait *Atti. Soc. Ligustica sci. nat.* 2me année.

4. Schaaffhausen, brochure en allemand sans aucun titre, in-8, portant la pagination 35 à 45, 4 fig.

dans notre *Chronique* de février. Les deux inventeurs ont publié leurs curieuses découvertes; nous pouvons donc en parler et les discuter sans indiscrétion.

Au vingtième anniversaire de la fondation de la Société d'études des sciences naturelles du Gard, le 21 novembre 1891, M. Lombard-Dumas [1] a fait une conférence sur les trois pierres sculptées du département. On connaît les deux premières, celles de Collorgues. La troisième, signalée pour la première fois par le conférencier, gisait abandonnée depuis un temps immémorial sur les bords d'un champ au lieu dit la Gayette, dans la commune de Castelnau-Valence, limitrophe de celle de Collorgues. M. Lombard-Dumas l'a acquise d'un agriculteur du voisinage qui voulait en faire une pierre tumulaire, et il l'a généreusement offerte à l'École d'anthropologie. Nous en donnons un dessin à une échelle exacte.

La figure, comme dans les pierres de Collorgues, est constituée par deux lignes droites formant T cantonné d'un petit rond dans chaque angle. Rien n'indique la bouche. M. Lombard-Dumas se demande si cette absence n'est pas un emblème du silence de la mort.

Sur la poitrine, comme sur une des dalles de Collorgues, se développe longuement une crosse, placée en travers. C'est le signe le plus profondément, le plus nettement et le mieux sculpté.

Plus bas on voit la superposition de deux représentations difficiles à expliquer. L'une est composée d'un anneau ovale traversé d'un ardillon qui se prolonge en pointe bien au delà du bord de l'anneau. M. Lombard-Dumas est disposé à en faire un phallus. La représentation inférieure se compose de deux empreintes verticales juxtaposées qui d'après M. Lombard-Dumas pourrait bien représenter les deux lèvres des parties génitales de la femme. D'après ces appréciations, la pierre de Castelnau-Valence représenterait la divinité des sépultures gardant le silence des tombeaux et étant à la fois mâle et femelle.

Mais à peu près en même temps que la conférence de M. Lombard-Dumas la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron recevait diverses communications de M. F. Hermet, vicaire à Saint-Affrique, sur des statues primitives découvertes dans les environs de cette ville. Ces statues au nombre de six viennent d'être figurées et décrites [2]. Deux du Mas-Capelier, près de Saint-Izaire, ont disparu depuis longtemps et sont reproduites de souvenir. Les quatre autres sont soigneusement réunies au Musée de la Société à Rodez. Elles proviennent de Saint-Sernin, des Maurels et deux de Pousthomy. Ce sont des blocs de grès variant entre 1 m. 20 et 2 m. 10 de hauteur, 0 m. 55 et 0 m. 80 de largeur, 0 m. 17 et 0 m. 25 d'épaisseur. Elles sont sculptées des deux côtés, l'un figurant la face et l'autre le dos. La statue de Saint-Sernin représente une femme, avec les seins très marqués

1. Armand Lombard-Dumas, *Trois mégalithes sculptés dans le département du Gard*. Nîmes, 1892, in-8, 24 p. 3 fig. Extrait *Bul. Soc. études sci. nat. Nîmes*. 1891.

2. F. Hermet, *Sculptures préhistoriques dans les deux cantons de Saint-Affrique et de Saint-Sernin (Aveyron)*. Rodez, 1892, in-8, 22 p., 14 pl. Extrait *Mém. Soc. let., sci. et arts, Aveyron*, vol. XIV.

et le bas de la figure voilé. Les trois autres paraissent être des hommes. Toutes les quatre sont vêtues et portent de larges ceintures. Au-dessous de chaque ceinture on voit les deux jambes descendant parallèlement vers le bas. Les empreintes juxtaposées de la pierre de Castelnau-Valence ne seraient-elles pas tout simplement le tracé très grossier des jambes de la représentation humaine, bien que les bras ne soient pas indiqués? Enfin les

Fig. 10. — Monolithe sculpté de Castelnau-Valence, Gard $\left(\frac{1}{12}\right)$.

trois statues d'hommes de l'Aveyron ont en sautoir sur la poitrine un instrument indéterminé, allongé, pointu, ayant à la base un large anneau rond ou ovale. Cet instrument ressemble beaucoup à celui de la pierre de Castelnau, tellement qu'il doit se rapporter au même objet. M. Hermet pense que ce sont des poignards. Peu importe les hésitations concernant les déterminations de détails, les découvertes du Gard et de l'Aveyron n'en sont pas moins d'une importance capitale.

Mlle J. Mestorf, sous le titre : *De l'âge de la pierre* [1], donne le tableau des fouilles de 55 tumulus du Schleswig-Holstein. A côté des sépultures dolméniques, il y en a d'autres sous tumulus, sans chambre de pierre. La plupart de ces tumulus sont à sac, c'est-à-dire contiennent dans leur milieu une fosse creusée dans le sol naturel. Diamètre des tumulus 6 à 15 m.; hauteur 0 m. 50 à 2 m.; un atteignait même 3 mètres. Quelques-uns étaient entourés d'un cercle de pierres. La fosse est ronde, ovale ou quadrangulaire, longue de 1 à 2 mètres, profonde de 0 m. 20 à 1 m. 50. Elle est remplie de terre légère, foncée. Elle n'a fourni aucun os ni entier ni brûlé. Pourtant le charbon est assez abondant dans les tumulus. Il forme parfois couche au fond de la fosse, parfois en dessus; souvent il était accumulé à côté de la fosse. Dans la plupart des tumulus une couche de pierres recouvrait la fosse. Parfois cette

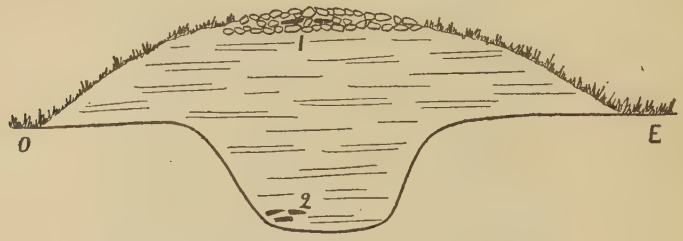

Fig. 11. — Sépulture sous tumulus (Schleswig-Holstein).
1. Objets dans la fosse. — 2. Couche de pierres.

couche se trouvait au sommet du tertre (voir fig. 11), tout en conservant les dimensions de l'ouverture de la fosse. Le mobilier funéraire se compose de silex taillés et de poteries, parmi lesquelles on remarque des vases en forme de tulipe comme dans les dolmens de Bretagne. Des lames de poignard ou de lance en silex ont été plusieurs fois rencontrées déposées dans la couche de pierres supérieure. Quelques tumulus n'ont pas de fosse, l'ensevelissement a eu lieu au niveau du sol. Bien que de la même époque ces tumulus paraissent un peu plus jeunes.

En terminant il me reste à citer deux notes de M. J. de Baye : l'une [2] sur des épées de fer du Musée de Christiania portant le sigle VLFBERHT avec des +; l'autre [3] sur un cimetière marnien ou gaulois, à Vert-la-Gravelle (Marne); enfin l'inventaire par M. de Loë [4] des objets rencontrés dans un cimetière romain à Archennes, Belgique.

1. J. Mestorf, *Aus dem Steinalter*, in-8, 24 p., fig. et 1 pl. Extrait *Mitth. Anthrop. Vereins Schleswig-Holstein.*

2. J. de Baye, *Note sur des épées trouvées en Suède et en Norvège*, Caen, 1890, in-8. 8 p. 2 fig. Extrait *Bull. monumental*, 1890.

3. J. de Baye, *Cimetière de Vert-la-Gravelle (Marne)*, Paris, Nilsson, 1891, in-8, 8 p., 1 pl. in-4. Extrait *Revue de Champagne et de Brie.*

4. Alfred de Loë, *Quelques renseignements sur le cimetière belgo-romain découvert à Archennes (Brabant) en 1883*, Bruxelles, in-8, 7 p. Extrait *Annales Soc. archéol. Bruxelles*, vol. V, 1891.

VARIA

Les cours de l'École. — (Suite; voir ci-dessus, p. 56.)

Cours de Géographie médicale. — Après l'exposé des idées générales qui a constitué la leçon ci-dessus publiée (p. 1), M. Bordier a abordé l'étude du parasitisme et de l'esclavage. Plusieurs leçons ont été consacrées à celle de la domestication.

Le professeur s'est attaché à démontrer que la domestication est par elle-même la source de variations nombreuses qui deviennent l'origine de véritables races, surtout lorsqu'elle est ancienne et a changé sensiblement les habitudes d'un animal.

Cuvier a prétendu vainement que les modifications ainsi produites étaient toujours superficielles. Il en fut de même de Flourens. — Geoffroy-Saint-Hilaire a montré qu'elles étaient souvent profondes, véritablement spécifiques et même génériques.

En faisant l'exposé des variations résultant de la domestication, M. Bordier a fait parallèlement l'histoire de la domestication des principaux animaux : le chat, le chien, le pigeon, etc. Il a montré l'origine pathologique de certaines races, par exemple des pigeons culbutants, vrais convulsionnaires involontaires, qui font tous leurs efforts pour ne pas sauter et chez lesquels, comme dans les grandes névroses, on provoque la crise par une secousse légère, de même qu'on y met fin en soufflant sur le bec de l'oiseau. M. Bordier signale comme une recherche intéressante l'étude microscopique des centres nerveux de ces pigeons culbutants; on y trouverait, pense-t-il, une variation correspondante (car le mot lésion ne serait plus juste pour désigner une structure héréditaire devenue en quelque sorte physiologique) des éléments anatomiques, cellules grises, tubes nerveux ou tissu conjonctif plus ou moins sclérosé.

On sait que les cobayes auxquels on a pratiqué l'hémisection de la moelle donnent naissance à des petits atteints d'épilepsie congénitale. Avec ces cobayes on pourrait créer de même, si l'on voulait, une race de cobayes convulsionnaires, qui serait également d'origine pathologique. Les chiens bassets, à pattes torses, ont une origine analogue. Les pigeons grosse-gorge sont produits par une dilatation pathologique du jabot avec tympanisme.

Après l'exposé des points relatifs aux divers animaux domestiques, successivemennt étudiés dans leurs origines et dans leurs variations, le professeur a fait une étude générale de ces variations et des lois qui résument leur mode de production.

Toutes les espèces ne sont pas également variables. Le cheval et l'âne

ont moins varié que les poules et les pigeons; le porc, le chien ont plus varié que la chèvre et le cobaye.

Ces lois de variation, en général, peuvent se classer sous les titres de lois de corrélation, de balancement, de répétition, de convergence.

Corrélation. — C'est ce que Darwin a nommé les variations corrélatives : les cornes, les dents, la laine, les poils varient souvent parallèlement.

Balancement. — C'est ce que Goethe a judicieusement appelé l'équilibre du budget organique. La somme de forces à la disposition d'un animal ne peut être employée avec excès d'un côté, sans que ce soit au détriment d'une autre part; c'est ainsi que les reptiles s'acheminant vers le type oiseau perdent successivement des dents et les transforment en bec.

Répétition. — Les organes en série (Geoffroy-Saint-Hilaire) ou multiples (Darwin) sont plus sujets à varier que les autres : vertèbres, côtes, doigts.

Convergence. — L'adaptation prolongée et prédominante efface les types et amène une tendance à l'uniformité. C'est ainsi que la bosse du zébu, du chameau, la queue épaisse du mouton du Cap et la stéatopygie du Bochiman sont des exemples de convergence des types dans un même milieu aride où les réserves de graisse peuvent être utiles à l'autophagie.

M. Bordier aborde actuellement l'étude de la *Civilisation* et la poursuivra jusqu'à la fin de son cours. Évolution de la civilisation. Inutilité des tentatives qui ont pour but de faire franchir brusquement à une race un trop grand nombre de degrés, dans l'échelle de la civilisation, parce que les modifications du cerveau compatibles avec tel ou tel échelon doivent avoir le temps de se produire et de se fixer. Évolution cérébrale. Le tour de tête et Diderot. Edg. Quinet. Modification du régime alimentaire, condition indispensable de l'évolution sociale. Formule dentaire de l'homme et d'une partie des autres primates. Le feu. La viande. Le sel; richesse des populations qui le possèdent. Commerce et échange.

Les maladies varient avec le degré de civilisation; ce sont les maladies alimentaires, telluriques, parasitaires du tube digestif. D'autres augmentent avec elles; les maladies contagieuses s'accroissent comme les rapports pacifiques ou guerriers des peuples entre eux. Maladies de civilisation : cocaïsme, alcoolisme, morphinisme, éthérisme, surmenage, nervosisme. Dans la phase actuellement la plus avancée apparaît, avec les principes de la fraternité internationale et de libre échange, une science nouvelle, l'hygiène internationale.

Après avoir exposé ce programme qui sera celui des dernières leçons, M. Bordier a commencé l'étude des maladies alimentaires : la faim, épidémies de famine, géophagie, ergotisme, etc.

Cours d'Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet poursuit dans ses leçons l'étude comparée de l'industrie des peuples anciens et des peuples modernes peu avancés en civilisation. Après s'être occupé des outils, le professeur a abordé vers la fin du cours de l'année dernière l'examen des armes, qu'il continue cette année. Les armes offensives, si nombreuses et si variées, ont été divisées, suivant la nature des blessures qu'elles pro-

duisent, en trois grands groupes : 1° les armes contondantes, 2° les armes pénétrantes pointues ou piquantes, 3° les armes pénétrantes coupantes ou tranchantes; chacun de ces groupes comportant trois subdivisions : la première qui comprend les armes directement tenues à la main, la seconde les armes emmanchées au bout d'une hampe, et la troisième les armes destinées à être projetées. Le tableau qui suit donne l'ordre dans lequel les principaux types ont été étudiés, en y rattachant les formes diverses qui en dérivent et en ajoutant les formes intermédiaires qui les relient les uns aux autres.

I. — Armes contondantes.

De main : Le Coup-de-poing.

D'hast : Le Casse-tête. Le Fléau d'armes.

De jet : Les projectiles contondants lancés soit directement à la main, soit au moyen de la fronde ou de l'arc.

II. — Armes piquantes.

De main : Le Poignard et l'Épée.

D'hast : Le Pic d'armes et la Lance.

De jet : Le Javelot et le Harpon lancés soit directement à la main, soit au moyen de l'amentum fixe ou mobile, soit au moyen du propulseur à poche ou à crochet.

La Flèche lancée au moyen de la fronde, de la sarbacane, de l'arc ou de l'arbalète.

III. — Armes tranchantes.

De main : Le Sabre.

D'hast : La Hache et le Fauchard.

De jet : Le Boumerang, le Tchakaram et la Flèche à tranchant transversal.

Cours d'Anthropologie physiologique. M. L. Manouvrier, professeur. — Programme de l'année 1891-92. L'anatomie dans ses rapports avec la psychologie (suite). Étude de diverses catégories humaines et de l'hérédité psychologique.

Sommaire des 6 premières leçons, du 6 novembre au 11 décembre 91.

1re Leçon. Sur les applications de l'anthropologie à l'anthropotechnie, c'est-à-dire aux différents arts qui ont pour but la direction de l'humanité. — Examen spécial de l'étude des criminels à ce point de vue. — Nature des indications que cette étude est susceptible de fournir à la morale, au droit, à la politique, à l'éducation.

2e — L'étude des caractères anatomo-physiologiques des criminels n'a point la portée que lui ont attribuée certains auteurs au point de vue de l'explication du crime. — Véritable signification de ces caractères. — La pathologie ne nous éclaire que sur les anomalies du crime. Le crime est un phénomène essentiellement normal. Recherches soi disant scientifiques sur les criminels ou les prostituées et prenant pour point de départ un pur mensonge conventionnel.

3e — Réfutation de la théorie de l'innéité du crime. — Aptitudes, tendances, disposition et prédisposition organiques. — Théorie scientifique de la criminalité.

4e — La responsabilité morale et le libre arbitre. Le mérite et le démérite suivant la doctrine déterministe ; la responsabilité pénale.

5e — Le droit de punir, loin d'être ébranlé par la doctrine du déterminisme, y trouve une base inattaquable. Il devient le devoir de punir et la nécessité de punir. — La vengeance envisagée comme origine de la justice pénale. — Évolution juridique de la vengeance. — Origine et applications préhumaines du principe de réciprocité.

6e — Déviations de la justice pénale sous l'influence de l'accaparement tyrannique et des doctrines métaphysiques. — Réponse aux objections.

Cours d'Anthropologie préhistorique. — Nous donnons comme exemple et comme complément de ce que nous avons dit de ce cours dans notre dernier numéro (p. 56), le tableau autographié du développement géologique des végétaux et des animaux. Ce tableau a été distribué aux auditeurs.

Vaccination contre les morsures de serpents. — Nous trouvons dans les *Archives d'anthropologie criminelle* une information qui, si le fait relaté est confirmé, serait d'un haut intérêt. Le renseignement est donné par un Français qui exploite les placers de la Guyane :

« Cocoyango prit dans un flacon qui en contenait plusieurs, une dent de grage, serpent extrêmement venimeux, et s'en servit pour me faire, vers le cou-de-pied, trois incisions de 3 centimètres de largeur environ. Il laissait saigner la plaie une minute. J'éprouvai alors une sorte de défaillance, de grosses gouttes de sueur me tombaient du front. Les plaies furent ensuite soignées avec une poudre noirâtre. J'ai su depuis qu'elle était composée du foie et du fiel de l'animal séchés au soleil et pilés avec les poches à venin. Le sang cessa immédiatement de couler. L'Indien mastiqua des feuilles d'arbre avec cette poudre, et, appliquant ses lèvres sur la blessure, y injecta de la salive autant qu'il le put en faisant effort comme pour gonfler un ballon. L'opération était finie. — J'ai, depuis, été mordu sept fois par différents serpents très dangereux, grage, serpent corail, etc. Je n'ai pas même eu d'accès de fièvre. Les Indiens Galibis, Bonis, Emérillons, les nègres Bosses et tous les indigènes de la Guyane en général procèdent de la même façon. Ils prétendent même que cette sorte de vaccination est transmissible aux enfants, et que l'immunité est héréditaire pour plusieurs générations. »

Les Indiens seraient ainsi arrivés par l'empirisme aux découvertes de Pasteur, de Chauveau, de Toussaint, touchant la vaccination préventive et l'hérédité de l'immunité qu'elle confère. — Nous savons du reste, par les effets physiologiques des poisons de flèche des peuples encore primitifs, et par les récits d'Hérodote, que, poussés par le besoin, les hommes ont acquis de bonne heure des données toxicologiques assez précises.

Dr A. B.

Ecole d'Anthropologie

Cours d'Anthropologie préhistorique

1891 - 1892

par Gabriel de Mortillet

Ordre de l'apparition des Végétaux

d'après les données actuelles de la Paléontologie

...ire			Maximum des Phanérogames angiospermes
...daire	Crétacé		Phanérogames angiospermes mono et dicotylédones
	Infracrétacé		
	Oolithique		Maximum des Phanérogames gymnospermes
	Liasien		
	Trias		
...aire	Carbonifère		Phanérogames gymnospermes
			Maximum des Cryptogames vasculaires
	Dévonien		Cryptogames vasculaires supérieurs, Fougères
	Silurien	Milieu	Cryptogames vasculaires inférieurs
		Base	Cryptogames non vasculaires. Fucus
	Cambrien	Sommet	Fossiles indécis, végétaux ou animaux ?
		Base	Cryptogames non vasculaires, traces de Fucus
...éen ou Primitif			Nids de Graphite

Ordre d'apparition des Animaux
d'après les données actuelles de la Paléontologie

Quaternaire . . . . . Homme

Tertiaire
- Pliocène
- Miocène
  - Sommet – Anthropopithèque d'Olla & Puy-Courn
  - Base – Anthropopithèque de Chenay
  - id. – Singes
- Eocène
  - Milieu – Cebochœrus (cochon-singe)
  - Base – Mammifères placentaires ou supérieur

Secondaire
- Crétacé . . . . . Oiseaux sans dents
- Infracrétacé
- Oolithique . . . . . .
  - Oiseaux à dents, Archæopteryx
  - Reptiles supérieurs, Chéloniens
  - Poissons osseux
- Liasien . . . . . Mammifères inférieurs didelphes, développem
- Trias . . . . Sommet – Mammifères didelphes, apparition ?

Primaire
- Carbonifère . . . . . .
  - Reptiles à vertèbres cartilagineuses ou sub-cartilag
  - Crustacés supérieurs, Décapodes
  - Mollusques terrestres
- Dévonien . . . . . .
  - Poissons ganoïdes cartilagineux
  - Insectes myriapodes & pseudo-névroptères
- Silurien
  - Sommet – Insectes, Scorpionides
  - Milieu – Poissons rudimentaires, Dircodermes
  - Base – Mollusques supérieurs, Céphalopodes
- Cambrien
  - Sommet
    - Crustacés inférieurs, Trilobites
    - Mollusques inférieurs, Acéphales
    - Brachyopodes, Lingules
    - Echinodermes inférieurs, Crinoïdes & Proto-Ouvri
    - Protozoaires, Spongiaires
  - Base – Annélides

Archéen ou Primitif . . . . . Eozoon ?

L'origine des Kangourous. — Nous reproduisons l'analyse sommaire de la leçon faite par M. Louis Dollo à l'*Institut Solvay*, à Bruxelles.

Les Kangourous (*Macropus*) sont des Mammifères herbivores de l'ordre des Marsupiaux, qui habitent principalement l'Australie et la Tasmanie. Leurs membres antérieurs sont beaucoup plus courts que les postérieurs. Au repos, appuyés sur leur queue puissante, les Kangourous ont l'attitude de bipèdes. Lorsqu'ils se meuvent lentement, — quand ils cherchent leur nourriture, par exemple, — ils progressent à quatre pattes. Veulent-ils avancer rapidement, ils sautent à l'aide des membres portérieurs seuls. Sauf quelques types aberrants, *les Kangourous vivent dans la plaine.* Les ancêtres de ces Marsupiaux étaient des Mammifères arboricoles. C'est ce que l'on peut démontrer en établissant que tous les passages existent entre le pied du Kangourou et celui des Marsupiaux franchement arboricoles, et en faisant voir, ensuite, que le pied du Kangourou porte encore la trace des mœurs arboricoles. Ce pied est *fonctionnellement* monodactyle, car, en réalité, c'est sur le quatrième orteil que repose tout le poids du corps; — mais, *morphologiquement*, il est tétradactyle, puisque le second, le troisième et le cinquième orteil, quoique rudimentaires, sont encore présents. Quant au premier orteil, il a complètement disparu.

La Sarigue (*Didelphys*) a un pied pentadactyle normal, avec troisième orteil prédominant, mais possédant un premier orteil opposable par suite de l'adaptation à la vie arboricole. Le Phalanger (*Phalangista*) a aussi un pied pentadactyle, avec premier orteil opposable, mais, ici, c'est le quatrième orteil qui est prédominant, le second et le troisième étant déjà en régression. Le Koala (*Phascolarctus*) a le même type de pied, mais le second et le troisième orteil sont encore plus réduits. L'*Hypsiprymnodon*, qui est une sorte de Kangourou, a conservé un premier orteil opposable rudimentaire. Chez le Péramèle (*Perameles*), le premier orteil n'est plus représenté que par son métatarsien. Enfin, chez le Kangourou (*Macropus*), le premier orteil a complètement disparu. Fig. 12, p. 96.

Nous avons donc tous les passages entre le pied des Marsupiaux arboricoles et celui du Kangourou. S'il n'y avait aucune relation entre ces diverses structures, pourquoi le Kangourou, animal terrestre, aurait-il, au premier orteil près, le pied bâti sur le même type que celui des Marsupiaux arboricoles? Pourquoi y aurait-il des sortes de Kangourous avec premier orteil rudimentaire, — et opposable, ce signe indiscutable de la vie arboricole? Si cela existe, c'est que les ancêtres des Kangourous étaient des Mammifères arboricoles et que, quand ils sont descendus à terre, ils ont perdu ce qui était indispensable pour grimper dans les arbres, mais inutile, sur le sol, à des animaux sauteurs : le premier orteil opposable.

La forme ancestrale des Amniotes avait un pied pentadactyle. Durant les temps géologiques, ce pied a subi bien des transformations. Pourtant, jamais le nombre de ses orteils n'a augmenté; il s'est simplement conservé, ou réduit.

La *réduction* s'est faite suivant deux modes différents. Elle a été *latérale* ou *centrale* : latérale, quand elle s'opérait sur l'un des deux bords (*asymé-*

trique) ou sur les deux bords (*symétrique*) du pied; *centrale*, quand elle affectait, symétriquement ou asymétriquement, les orteils du milieu.

La *réduction latérale* se rencontre dans la *vie terrestre*. Exemples. Évolution du Cheval : disparition du premier orteil, puis du cinquième, puis

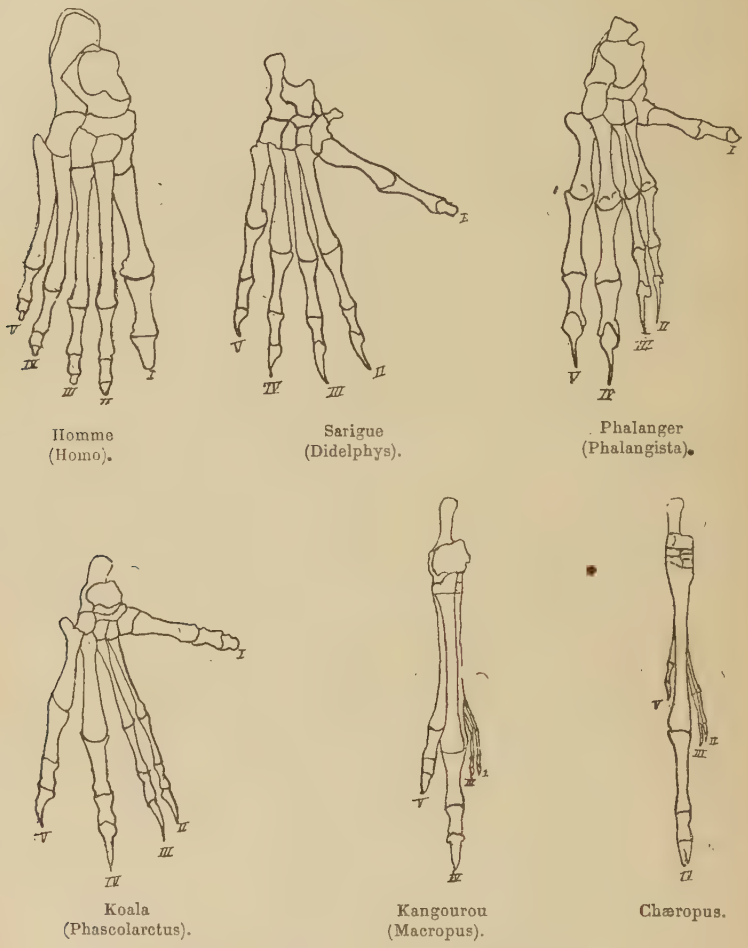

Fig. 12. — Anatomie comparée du Kangourou.

réduction du second et du quatrième, le troisième persistant seul à l'état fonctionnel. — Évolution des Ruminants : disparition du premier orteil, puis du second et du cinquième, le troisième et le quatrième persistant seuls à l'état fonctionnel. — Évolution des Rongeurs : disparition du premier orteil, puis du cinquième, le second, le troisième et le quatrième persistant seuls. Évolution des Oiseaux : disparition du cinquième orteil,

uis du premier, puis du second, puis régression du quatrième, le troisième ersistant seul à l'état fonctionnel.

La *réduction centrale symétrique* se rencontre dans la *vie aquatique*. Le remier et le cinquième orteil sont alors prédominauts, les trois autres tant subordonnés. Exemple : Phoques.

La *réduction centrale asymétrique* se rencontre dans la *vie arboricole*. Ainsi, hez un Lémurien (*Perodicticus*), où elle se manifeste à la main, l'index est, onctionnellement, réduit à son métacarpien. Le résultat de cette réduction st, en produisant une plus grande ouverture de compas, de permettre à le petits animaux de saisir des branches relativement grosses.

Quel est, maintenant, le type de réduction du pied du Kangourou? Si ous remontons à la série de Marsupiaux considérée plus haut, il ne sauait y avoir de doute que c'est la réduction centrale asymétrique, car le econd et le troisième orteil sont déjà en régression quand le premier orteil pposable est encore bien développé. Nous en concluons que le pied du Kangourou est réduit selon le type arboricole, c'est-à-dire que les ancêtres le cet animal ont dû vivre dans les branches. Voilà pourquoi, contrairement ce qui s'observe dans les Mammifères adaptés à la vie terrestre, le second t le troisième orteil sont filiformes chez le Kangourou, alors que le cinquième est moins avancé en régression; cette structure, à elle seule, permettait déjà de prévoir la réduction centrale asymétrique.

Un pied *fonctionnellement* monodactyle, comme celui du Kangourou, ppelle un état d'exagération où, ses parties rudimentaires ayant complèement disparu, il devient *morphologiquement* monodactyle. Cet état est-il éalisé dans la nature? Non; mais il existe un curieux Marsupial, — le *Chæropus*, — bien près de l'atteindre. En effet, chez le Kangourou, si le econd et le troisième orteil sont filiformes, le cinquième, tout en étant en égression, n'est pas encore aussi rudimentaire. Or, dans le *Chæropus*, le econd, le troisième et le cinquième orteil sont également filiformes. C'est n pas de plus vers la persistance du quatrième orteil seul.

Mais, chez les Amniotes adaptés à la course ou au saut sans avoir quitté a vie terrestre, quand il ne reste plus qu'un orteil, c'est toujours le troiième dont on constate la présence, chose d'ailleurs très compréhensible uisqu'il est le plus long du pied pentadactyle et puisqu'il est dans l'axe du nembre postérieur.

La tendance à la persistance unique du quatrième orteil chez le Kanourou est donc encore une preuve que les ancêtres de cet animal ne ivaient point sur le sol.

Cependant, il y a des Kangourous arboricoles (*Dendrolagus*). Ont-ils donc etrouvé le gros orteil opposable de leurs ancêtres? Non, puisque l'évolution 'est pas réversible. Mais, chez eux, le pied s'est raccourci, élargi, et les halanges unguéales sont devenues crochues, pour leur permettre de perher dans les arbres comme les Oiseaux.

Subventions de l'Association française. — Sur les fonds ordinaires nt été accordés dans la dernière séance du Comité : 250 fr. à M. le mé-

decin-major Collignon pour recherches concernant la revision militaire en Dordogne; — 250 fr. à M. Riston pour le plan et les fouilles des grottes de Sainte-Reine (Meurthe-et-Moselle). — Une somme de 12 000 fr., provenant du legs Gérard, a été ainsi distribuée : 300 fr. à M. Palloy pour fouilles dans le département d'Oran. 1 500 fr. à M. Cartailhac; publications sur les Baléares; recherches en Sardaigne et en Sicile. 2000 fr. à M. Chantre; mission en Orient. 1 200 fr. à M. Donnezan; fouilles du pliocène, singes fossiles de Perpignan. 1 500 fr. à M. Filhol; fouilles de l'éocène supérieur, Lot-et-Garonne. 1 000 fr. à M. E. Massenat; Laugerie-Basse, tranchée transversale de la rive de la Vézère au rocher. 1 500 fr. à M. Rivière; fouilles sur divers point de la Franche. Enfin 3 000 fr. à l'Association d'anthropologie de Paris; recueil de matériaux pour une anthropologie de la France depuis les temps les plus reculés. Les lecteurs de la « Revue » profiteront largement de ces derniers travaux.

Statuette hallstattienne. — Le Musée civique de Vérone possède une très curieuse statuette en bronze (fig. 13). Cette figurine, haute de 10 centimètres, représente une jeune femme complètement, nue, portant sur la tête un vase qu'elle cherche à soutenir avec les mains. Les seins et les organes sexuels sont nettement indiqués. Une étroite ceinture lui serre le ventre au-dessous du nombril et le bras droit est orné d'un bracelet placé au-dessus du poignet. On ne sait malheureusement rien de la provenance de cette pièce, qui doit appartenir au premier âge du fer et très vraisemblablement au commencement de cet âge. Voici du reste quelques-unes des raisons qui militent en faveur de cette attribution. Les trouvailles hallstattiennes ont déjà fourni un certain nombre de représentations d'hommes et de femmes nus avec les organes sexuels fortement marqués. La statuette d'homme de la grande cachette de fondeur de Bologne, entre autres, rappelle assez comme facture la figurine de Vérone. D'autre part, le vase que porte cette dernière ressemble par sa forme aux situles en bronze des cimetières hallstattiens de l'Italie et de l'Autriche. Parmi les figures au repoussé qui décorent un de ces seaux, la fameuse situle de la Certosa de Bologne, on voit même des femmes ayant, comme celle de Vérone, de grands vases sur la tête. Il existe enfin une très grande analogie entre cette statuette et celle qui forme le sujet central du char votif de Klein-Glein (Styrie). Ce char est aujourd'hui au Musée de Gratz. Il provient de tumulus qui ont livré des épées en bronze à antennes enroulées ainsi que des haches à ailerons de même métal, et qui appartiennent, par conséquent, aux premiers temps

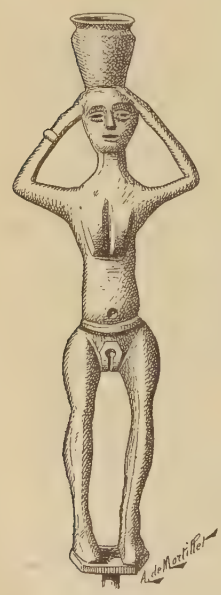

Fig. 13.
Statuette hallstattienne.

de l'époque hallstattienne. Sur le plateau que supportent les quatre roues sont fixés des personnages à pied et à cheval. Au centre est une figurine plus grande que les autres, représentant une jeune fille toute nue, soutenant de ses deux mains une coupe qui repose sur sa tête, la taille entourée d'une large ceinture plate ornée de gravures, dans laquelle il est facile de reconnaître une de ces ceintures en feuille de bronze dont on faisait grand usage au premier âge du fer. Les organes sexuels sont très visibles. Peut-être la femme du musée de Vérone a-t-elle fait partie d'un monument du genre de celui de Klein-Glein.

A. de Mortillet.

Ethnologie européenne. — M. Collignon, dans ses diverses études sur les races de France, a démontré comment la race celtique, conservant, en Lorraine, sa brachycéphalie — caractère ethnique essentiel, — avait reçu des envahisseurs Kimris (Galates, Germains du nord) une taille plus élevée, une chevelure et des yeux plus clairs (*Soc. d'anthrop.* de Paris, 7 juin 1883, p. 525).

A la même époque, M. Houzé (*Soc. d'anthrop.* de Bruxelles, 30 juillet 1883, p. 83, 84) indiquait le même phénomène chez les Finnois : ceux-ci ont conservé leur forme crânienne ethnique, assez arrondie, et ont pris d'envahisseurs blonds la teinte des yeux, de la peau, des cheveux. — M. Zaborowski, en 1885 (*Associat. franç.*, Congrès de Grenoble, p. 550), a émis l'avis que les Finnois sont le produit de Slaves (à tête courte) et de la population (à tête allongée) retrouvée dans les Kourganes de Russie. G. Hervé et moi avons supposé dans notre *Précis d'anthropologie* (p. 572) que le peuple des Kourganes appartenait à la race kimrique (ou germanique septentrionale), à tête allongée, à haute taille, à carnation claire, à cheveux blonds.

Si l'on admet une communauté ethnique des différents brachycéphales européens — et il semble difficile qu'il en soit autrement, — Lorrains et Finnois seraient donc des Celtes ayant reçu des Kimris une influence plus ou moins accentuée : la double constatation de MM. Collignon et Houzé se réduirait ainsi à la constatation d'un seul et même fait.

Mais il ne faut point s'en tenir à ces deux exemples, et il semble logique d'accepter le même croisement ethnique chez tous les peuples européens présentant en même temps qu'un crâne plus ou moins court une coloration claire des cheveux et de l'iris. C'est le cas d'un assez grand nombre de Slaves du nord, chez les Russes (Barchevitz), les Ruthènes (Tchubinsky, *Arch. f. Anthrop.*, XII, 405), les Polonais (Mayer et Kopernicki), les Vindes de Lusace, les Tchèques, les Slovaques. En ce qui concerne les Slaves du sud, ce fait de l'association de la brachycéphalie ethnique et de la carnation claire acquise subséquemment se rencontre aussi (particulièrement dans la haute Dalmatie et en Slovénie); mais, d'une façon générale, il est moins fréquent.

Il faut penser, en somme, que le *fonds* de l'ethnographie européenne est moins compliqué qu'on ne le supposait récemment encore, et (qu'à part les Ibères, ou Atlantes, ou Méditerranéens occidentaux) l'on n'a affaire

qu'à des combinaisons plus ou moins diverses de la race à tête courte (qui atteignit l'ouest dès les temps néolithiques) et la race à tête allongée venant, elle aussi, de l'est : à cette dernière appartiendraient les dolichocéphales néolithiques (Hamy, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, 1869, p. 92; Lagneau, *Anthropol. de la France*, p. 694), les Gaulois du nord (Lemière, *les Gaulois étrangers à la race celtique*, 1880); les Germains du nord (Lagneau, *op. cit.*); les Lettes (Virchow, *Verhandl. der Berl. Gesellsch. f. Anthrop.*, 1878, p. 142), le peuple des Kourganes, les Thraces, les Illyriens (Diefenbach, *Vœlkerkunde Osteuropas*, I, 110; Fligier, *Zur præhistorischen Ethnologie Italiens*, 53); les anciens Grecs blonds à tête allongée (Vandenkindere, *Bull. de la Soc. d'anthrop.* de Bruxelles, II, 13; A. de Quatrefages, *Introduct. à l'étude des races humaines*, 494).

Les dolichocéphales venant de l'est apportaient trois caractères : le crâne allongé, une haute stature, des cheveux clairs. Les Celtes ont bien résisté à l'influence du premier de ces éléments et ont conservé leur crâne plus ou moins arrondi. Mais les dolichocéphales ont fait prévaloir et leur taille et la couleur de leurs cheveux là où ils se sont trouvés en grand nombre, leur taille seulement là où ils ont pénétré le plus avant vers l'ouest et se sont trouvés en nombre moins considérable; de là entre les bruns brachycéphales de taille moyenne et les grands blonds dolichocéphales, ces deux formes intermédiaires : grands blonds brachycéphales (nombre de Slaves et Lorrains), grands bruns brachycéphales (en Alsace). Dans la première de ces formes intermédiaires la race celtique est entamée par deux facteurs; dans la seconde elle ne l'est que par un seul, la taille.

AB. HOVELACQUE.

Un cas d'hémimélie. — Il s'agit d'une jeune négresse de quatorze ans. A sa main droite le petit doigt manque; phalanges et métacarpe n'ont jamais apparu. La main se trouve réduite aux quatre autres doigts, bien conformés. — Le membre supérieur gauche manque dans toute sa partie inférieure, depuis l'articulation du coude, et l'on croirait à une amputation si la non-apparition du petit doigt de la main droite n'infirmait cette opinion. — D'ailleurs, le membre inférieur droit, par la même cause, est réduit, ce qui explique l'attitude que l'enfant est obligée de prendre quand elle est debout. En effet, pour allonger ce membre elle s'appuie sur les orteils, l'axe du pied étant placé sur le prolongement de celui de la jambe, tandis qu'elle courbe le tronc de façon à abaisser le bassin du côté droit. Le membre inférieur gauche est bien conformé, et de ce côté l'enfant repose bien sur la plante du pied. — La colonne vertébrale participe de la courbure du tronc.

Dans ce cas on passe par tous les intermédiaires : du membre inférieur gauche parfait au membre inférieur droit réduit dans ses dimensions; de celui-ci au membre supérieur droit où un doigt fait défaut; puis au membre supérieur gauche où manque toute la partie inférieure. L'anomalie relève d'une cause ayant agi pendant la période embryonnaire; il est difficile de la découvrir.

Si le petit doigt de la main droite et la partie inférieure du membre supérieur gauche ne peuvent se produire, n'ayant jamais apparu, bien que des parties similaires (les quatre doigts de la main droite) aient pu se développer correctement, l'on voit au membre inférieur droit, simplement réduit dans ses dimensions, la vie persister, accomplissant un certain développement, sans jamais atteindre celui du membre inférieur gauche. A part les attitudes que ce membre est obligé de prendre pour essayer d'atteindre la longueur du membre gauche, ce qui indique que chacune des pièces de sa charpente osseuse est réduite de longueur, tout comme d'ailleurs la circonférence du membre (ce qui indique que chaque fibre est réduite dans ses dimensions), la vie fonctionne normalement dans ce membre et jamais l'enfant ne s'y est plainte de quoi que ce soit. Quoique diminué dans son volume, ce membre ne peut être accusé que de manquer aux proportions qui devaient l'adapter à l'individu. Or, n'est-il pas possible de voir, dans un pareil cas, un membre nain à côté d'un membre géant? Rien n'est plus commun que de voir ces disproportions, d'un individu à un autre. Il restait à montrer qu'elles peuvent aussi exister sur le même individu.

Fig. 14. — Un cas d'hémimélie.

Toutefois, en remontant à la période embryonnaire, on s'aperçoit que certaines parties font défaut entièrement. Il est impossible de ne pas trouver que tout le membre pourrait lui-même ne pas apparaître, qu'un organe important, le cerveau par exemple, pourrait faire défaut. Les cas d'anencéphalie, d'acéphalie pourraient donc être rapprochés des cas d'hémimélie, et partout où l'on voit la nécessité d'un effort nouveau pour constituer un membre, un organe, surtout aux extrémités, l'on peut craindre que l'édification ne soit arrêtée en chemin, ce qui peut donner lieu à un avortement. Il y a, à cet égard, toutes sortes d'intermédiaires depuis une fibre jusqu'à un ou plusieurs organes qui font défaut. Or, dans tous ces cas, je ne verrais que des cellules primitives qui seraient entravées dans leur développement, qui n'auraient, par exemple, que des matériaux insuffisants à un essor complet, tandis que d'autres, à côté, acquerraient les conditions intégrales de développement.

Je rattacherais à ces cas ces exemples que fournit l'hérédité et où le type d'un organe peut sembler disparaître pendant plusieurs générations, pour reparaître encore dans toutes les conditions du type primitif. La vie offre de ces retraits sur elle-même, qui sont remarquables, depuis le moment où allant confier à l'ovule fécondé le soin de la reproduire, elle est obligée de

se résumer en cette cellule, qui doit porter en elle-même l'essence des traits qu'elle est chargée de reproduire d'une façon évidente, en les développant. Tantôt elle les retient, de sorte qu'il y a toujours en la cellule une imminence toujours prête à se traduire par des réalités évidentes, dès qu'une action directrice sera assez puissante pour les faire jaillir. De semblables faits se rencontrent encore dans le cours du développement. Pour expliquer ceux que nous analysons en ce moment, il importe de tenir compte de ces données, par lesquelles les anomalies de l'organisation trouvent une explication plus plausible qu'autrement.

Dr J.-B. Dehoux.

Dons récents au Musée de l'École. — Deux idoles en bois (Congo portugais). La statue de l'homme a 0 m 95 de hauteur; celle de la femme 0 m 92. Don de M. Philippe Salmon. — C'est à la générosité du même donateur que le Laboratoire particulier de l'École est redevable de deux importants instruments : un microtome système oscillant et un microtome système Mies. — Vingt crânes et un grand nombre d'ossements provenant de sépultures mérovingiennes découvertes à Andresy (Seine-et-Oise). Don de M. Cosserat, chef de section des travaux de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, par l'intermédiaire de M. Émile Collin. — Un crâne de bovidé quaternaire (Buffle)? Environs de Naples. Don de M. André Lefèvre. — Trois séries d'intéressants silex et de fragments de poterie provenant de fouilles faites à Bologoge (Russie) par M. Poutjatine, et se rapportant à trois couches palethnologiques superposées : la plus profonde contenant de l'industrie magdalénienne, la couche intermédiaire de l'industrie campignienne, la couche supérieure de l'industrie robenhausienne. Don de M. Ph. Salmon. — Momie métallisée par les procédés galvanoplastiques du docteur Variot. Enfant nouveau-né. Don de M. le docteur Variot. — Chimera monstruosa provenant de la Méditerranée. Échantillon mâle. Don de M. Boubée fils, naturaliste, par l'intermédiaire de M. Émile Collin. — Moulage d'une hache provenant de Touamotu. Don de M. le Dr Moreau. — Un atlas d'aurochs provenant des alluvions de Grenelle. Don de M. le Dr Fauvelle. — Trois flèches à pointes variées et un vase en écorce de bouleau; industrie ostiaque. Mission Rabot. Don du Ministère de l'Instruction publique. — Dix silex recueillis au Puy-Courny, près d'Aurillac (Cantal). Don de M. Rames. — Vingt crânes provenant d'un ancien cimetière du moyen âge situé dans la plaine de Saint-Maur-les-Fossés. Don de M. le baron Alphonse de Rothschild et de M. Macé, architecte, par l'intermédiaire de M. Émile Collin. — Deux arcs et des flèches provenant de la Guyane. Don de M. André Lefèvre. — Trois crânes du Morvan. Don de M. Georges Hervé. — Une série de pierres à feu (Italie). Don de M. Adrien de Mortillet. — Silex moustériens recueillis sur la commune de Vaudeurs (Yonne). — Silex magdaléniens recueillis dans la grotte du Placard (Charente) et dans la grotte de Montgaudier (Charente). Don de M. Philippe Salmon. — Un crâne provenant des sépultures dolméniques de Roknia (Algérie). Don de M. le Dr Fauvelle. — Une cuillère ancienne en métal, provenant de Rou-

manie. Don de M. Diamandy. — Deux anneaux de bronze. Age du bronze, provenant de Lubidé, près de Vendôme (Loir-et-Cher). Don de M. Pierre G. Mahoudeau. — Un crâne provenant des Baux (Bouches-du-Rhône). Don de M. Georges Hervé. — Deux pierres sculptées provenant des sépultures mérovingiennes d'Andresy (S.-et-Oise). Don de M. Cosserat. — Crânes et ossements de Corse. Don de M. Mahoudeau. — Ossements de l'église de Croisy (S.-et-O.). Don de M. Adr. de Mortillet. — Coup-de-poing moustérien, de la plaine de Mons. Don de M. Lemonnier. — Moulages d'objets en silex du quaternaire de Mons. Don de M. de Munck. — Hache de Carnac. Don de M. Beaupré. — Quatre grès taillés de la Vignette (forêt de Fontainebleau). Don de M. Adr. de Mortillet. — Hache polie retaillée (Ambleville, Oise). Don de M. Ph. Salmon. — Série de silex du camp Barbet (Oise). Don de M. Baudon. — Objets de pierre des grottes de Misore (Inde) ; vingt-deux crânes de Chandernagor. Dons de M. le Dr Regnault. — Squelette d'enfant mérovingien. Don de M. Moreau père. — Granit des mégalithes du Morbihan; fossiles divers pour les cours; ossements d'animaux magdaléniens. Dons de M. Gabr. de Mortillet. — Crâne mérovingien. Don de M. Grimaux. — Série de crânes burgondes de Veyrier, près de Genève. Don de M. Reber. — Hache polie de jadéite (environs de Quimper). Don de M. Wolff. — Silex taillés du Pré-des-Demoiselles, en Brie. Don de M. Beauregard. — Moulages d'objets préhistoriques des collections d'Autun. Don de M. V. Berthier. — Mégalithe du Gard portant une figure sculptée. Don de M. Lombard-Dumas.

(*A suivre.*)

En Islande. — Dans le récit de sa récente excursion en Islande, M. Georges Pouchet dit des indigènes et de leur avenir : « C'est seulement après quelque temps, et en y faisant attention, qu'on retrouve dans les traits de l'homme islandais l'empreinte indéniable du sang scandinave. D'ailleurs l'histoire est là. Et en raison même de la pureté de ses origines, le peuple d'Islande est le meilleur exemple des transformations que peut subir une race en moins de dix siècles, par le changement de milieu et de manière de vivre. Elle a perdu la haute stature et la perfection plastique qu'elle a si bien gardées ailleurs, sans qu'on puisse attribuer cette décadence physique à un mélange de sang américain. Le Groënland est trop loin, séparé de l'Islande par une infranchissable barrière de glaces. Alors, quelle influence a donc amené un si grand changement dans les traits, la taille, la démarche, l'allure? Comment les fils des Normands, sur une terre aussi peu généreuse, ont-ils abandonné la mer? Comment ont-ils cessé d'être marins et pêcheurs quand les autres peuples viennent s'enrichir de tout le poisson qu'ils ne prennent pas? Est-ce le climat? Est-ce le sol? N'est-ce pas plutôt — j'ai entendu exprimer cette opinion par les Danois eux-mêmes — le régime de servitude sous lequel la métropole, pendant des siècles, a écrasé sa colonie?

Quelle destinée attend maintenant ce peuple qui jadis alla demander à l'Islande l'indépendance plutôt encore que la richesse? Il paraît que l'émigration prend des proportions inquiétantes. Le nombre des Islandais

qui vont ainsi chercher une autre patrie, surtout au Canada, atteindrait presque, dit-on, le chiffre des naissances. On peut déjà entrevoir un temps où l'Islande et les autres pays septentrionaux de l'Europe n'auront plus guère d'habitants sédentaires. On y verra les hommes du sud venir seulement chaque année, pendant la belle saison, pêcher dans des mers toujours riches et repartir à l'approche de l'hiver, avec les oiseaux. »

La dégénérescence n'est point si complète puisque les indigènes, comprenant enfin qu'il n'y a rien à faire sur ces terrains volcaniques sans végétation arborescente, rebelles à la culture des céréales, battus par les tempêtes, se décident à chercher de meilleures patries. *Ubi bene, ibi patria.*

L'areimûdi de l'Inde à Sumatra. — M. Julien Vinson a décrit (et reproduit), dans notre tome premier, p. 92, le costume rudimentaire des petites filles dravidiennes : une plaque de verre, en forme de cœur ou de triangle et bordé d'une lamelle de plomb, que l'on suspend devant les parties sexuelles. Cet objet de parure n'est pas particulier à l'Inde; Marsden le décrit à Sumatra : « Les filles, dit-il, avant qu'elles soient d'un âge à être habillées, ont un ornement qu'on pourrait appeler avec raison l'ornement de la modestie; c'est une plaque d'argent en forme de cœur, suspendue à une chaîne du même métal, qui passe autour de la ceinture et vient pendre devant. » (*Traduct. franç.*, I, 90.)

Exposition de géographie. — Le comité des congrès internationaux d'archéologie préhistorique, d'anthropologie et de zoologie, qui doivent se réunir à Moscou en août 1892, organise pour cette époque une exposition géographique, indépendante de l'exposition des collections spéciales ayant un rapport plus direct avec les travaux de ces congrès.

L'Homme. (Prime aux abonnés de la Revue.) — L'École possède un certain nombre d'exemplaires des 4 volumes de *l'Homme, journal illustré des sciences anthropologiques*, publié en 1884-85-86-87, sous la direction de M. Gabriel de Mortillet. Les abonnés de la « Revue mensuelle de l'École d'anthropologie » peuvent retirer ces 4 volumes, jusqu'à concurrence de l'épuisement des exemplaires, au prix de 10 francs la publication complète. S'adresser à l'Appariteur de l'École, M. F. Flandinette.

Les secrétaires de la rédaction,
P.-G. Mahoudeau,
A. de Mortillet.

Pour les professeurs de l'École,
Ab. Hovelacque.

Le gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LA REVUE SOCIALISTE

FONDATEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF :

BENOIT-MALON

La Revue socialiste paraît tous les mois, en livraisons de 128 à 144 pages grand in-8°. Chaque numéro contient : 1° plusieurs articles de fonds sur des sujets philosophiques, politiques et économiques; 2° un article intitulé : les questions sociales devant les corps élus; 3° un exposé du mouvement social en France et à l'étranger; 4° une revue des périodiques, journaux et revues; 5° des analyses bibliographiques de tous les ouvrages importants.

Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est fixé ainsi :

France : six mois, 9 fr.; — un an, 18 fr. — Étranger, six mois, 10 fr.; — un an, 20 fr. On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste de France et d'Algérie.

Le numéro : 1 fr. 50 pour la France et 1 fr. 75 pour l'étranger.

Les mandats doivent être adressés au nom de M. Rodolphe SIMON

BUREAUX DE LA *REVUE SOCIALISTE*

10, RUE CHABANAIS, PARIS

ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE

Organ der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte

RÉDACTIONS-COMMISSION :

A. BASTIAN, R. HARTMANN, R. VIRCHOW, A. VOSS

Mit zahlreichen Text-Illustrationen und Tafeln.

24. Jahrgang 1892.

Preis für den Jahrgang, 24 marks = 30 francs.

Erscheint 6 Mal jährlich.

Ergänzungsblätter zur Zeitschrift für Ethnologie :

NACHRICHTEN ÜBER DEUTSCHE ALTERTHUMSFUNDE

Mit Unterstützung des Königl. Preussischen Ministeriums der geistlichen, Unterrichts und Medicinal-Angelegenheiten herausgegeben von der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte unter

Redaction von **R. VIRCHOW** und **A. VOSS**

3. Jahrgang 1892.

Preis für den Jahrgang, 3 marks = 3 francs 75.

Erscheint 6 Mal jährlich.

Verlag : **A. ASHER und C°**, 13, Unter den Linden Berlin, W.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

VIENNENT DE PARAITRE :

L'IDÉE DE DIEU

D'APRÈS L'ANTHROPOLOGIE ET L'HISTOIRE

Par le Comte GOBLET D'ALVIELLA

1 volume in-8. . . . . 6 fr.

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

Des méthodes qui permettent d'atteindre le développement préhistorique des religions. — Genèse de la notion du divin. — Le culte de la nature et le culte des morts. — Polymonisme et polythéisme : 1° le polydémonisme (spiritisme. fétichisme, idolâtrie); 2° Le polythéisme. Organisation de la société divine. — Dualisme : 1° Dualisme physique, la lutte pour l'ordre; 2° Dualisme moral, la lutte pour le bien. — Monothéisme. — L'avenir du culte d'après son passé.

DU MÊME AUTEUR :

L'évolution religieuse chez les Anglais, les Américains. les Hindous. 1 vol. in-8. . . 7 fr. 50

TRAITÉ DE LA GOUTTE

Par Sir DYCE DUCKWORTH, L. L. D.

Professeur de clinique à l'École de médecine de St-Bartholomew's Hospital,
Membre du Collège royal des médecins de Londres, Médecin honoraire de S. A. R. le Prince de Galles.

Traduit de l'anglais par le Dr PAUL RODET, médecin consultant à Vittel, Médaille d'argent de l'Académie de médecine, etc.

Avec une préface de M. le Dr Lécorché,
Professeur agrégé à la Faculté de médecine, Médecin des hôpitaux.

1 vol. in-8, avec 23 figures et 10 tracés thermométriques dans le texte. . . . . 10 fr.

DE L'HYDRONÉPHROSE INTERMITTENTE

Par MM. Félix TERRIER et Marcel BAUDOUIN.

1 vol. in-8 avec 14 figures dans le texte. . . . . 5 fr.

MANUEL DE PATHOLOGIE

ET DE CLINIQUE CHIRURGICALES

Par JAMAIN et Félix TERRIER

TROISIÈME ÉDITION, TOME III PAR

Félix TERRIER
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris,
Chirurgien de l'hôpital Bichat,
Membre de l'Académie de médecine, etc.

A. BROCA
Chirurgien des hôpitaux
de Paris.

E. HARTMANN
Prosecteur à la Faculté de
médecine de Paris.

Tome quatrième. — 2e fascicule.

Ce fascicule qui complète le tome IV contient les maladies : — *des voies aériennes*; — *du corps thyroïde*; — *du squelette du cou*; — *des muscles du cou*; — *des vaisseaux sanguins du cou*; — *des nerfs du cou*; — *des ganglions du cou*; — *générales du cou*; — *de la poitrine*; — *du sein*.
1 vol. in-18. . . . . 4 fr. | Le tome IV complet. . . . . 8 fr.

(Les quatre premiers volumes se vendent séparément 8 fr. chacun).

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD